



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BOURQUI (Claude), DE REYFF (Simone),
« Annexes », *Tragédies hagiographiques Le Martyre de
saint Eustache L'illustre Olympie L'illustre Comédien*, MARY
(Nicolas, sieur Desfontaines), p. 545-594

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11962-3.p.0543](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11962-3.p.0543)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou
tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre
privé.*

© 2004. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ANNEXES

Annexe I :

A LA RECHERCHE DE DESFONTAINES

Les trois tragédies du *Martyre de Saint Eustache*, de *L'Illustre Olympie*, et de *L'Illustre Comédien* ont ceci de commun entre elles qu'elles sont attribuées à un même auteur, dénommé Desfontaines, auquel les dictionnaires et histoires du théâtre français attribuent tantôt le prénom de Nicolas-Marc, tantôt le véritable nom de Nicolas Mary, Desfontaines faisant alors office de pseudonyme ou de second nom. Or tant l'identité de l'individu portant ce nom que l'attribution à ce même individu des pièces en question, ainsi que d'autres œuvres dramatiques, narratives ou poétiques, sont établies sur la base de quelques indices très ténus, repris de commentateurs en commentateurs, et procèdent d'une reconstruction aléatoire à partir de faits isolés.

La parution récente du livre d'Allan Howe¹ est venue toutefois confirmer et asseoir le peu que nous savions sur Desfontaines à la suite des recherches érudites du XIX^e siècle et de leur prolongement dans les investigations menées par Georges Mongrédien, Madeleine Jürgens et Elisabeth Maxfield-Miller autour de la biographie de Molière². Les enquêtes complémentaires et la tentative de

1. *Le Théâtre Professionnel à Paris 1640-1649*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2000.

2. G. Mongrédien, *Recueil des textes et des documents du XVII^e siècle relatifs à Molière*, Paris, CNRS, 1973. M. Jürgens et

synthèse auxquelles nous nous sommes livrés, ainsi que l'étude des textes mêmes, viennent heureusement compléter ces résultats.

Elles permettent de faire coïncider trois individus jusqu'ici potentiellement distincts :

— l'avocat au Parlement Nicolas Mary, sieur Des Fontaines

— un comédien dénommé Desfontaines

— un auteur de romans, de pièces de théâtre et de poésie qui fait porter sur la page de titre ou au bas de l'épître dédicatoire le nom de Desfontaines.

Desfontaines auteur

Les divers catalogues de bibliothèques, ainsi que les bibliographies spécialisées³ permettent, par recoupements, de constituer la liste des ouvrages, publiés entre 1620 et 1650, portant le nom d'auteur de Desfontaines ou attribuables à un ou des individus dénommés ainsi.

1) Romans et autres œuvres narratives

— *Les Heureuses Infortunes de Celiante et Marilinde veuves pucelles, par le sieur D. F.*, Paris, Trabouillet, 1636.

— *L'Inceste innocent, histoire véritable*, Paris, Quinet, 1639 (épître dédicatoire signée Desfontaines).

E. Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1963. M. Jurgens, « L'Aventure de l'Illustre Théâtre », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 72 (1972), p. 976-1006.

3. Bibliographies consultées : A. Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, Paris, CNRS, 1965 ; R. Arbour, *L'Époque baroque. Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, Genève, Droz, 1977 ; R. W. Baldner, *Bibliography of Seventeenth French Prose Fiction*, New York, MLA, 1967 ; F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie*, Paris, Leclerc, 1901.

- *Le Vagabond ou l'Histoire et le caractère de la malice et des fourberies de ceux qui courent le monde aux dépens d'autrui, avec plusieurs récits facétieux sur ce sujet pour déniaiser les simples* (traduction de G. Nobili), Paris, J. Villery, 1644.
- *L'Illustre Amalasonthe. Par le Sieur Des Fontaines*, Paris, Robinot, 1645.

2) Œuvres poétiques

On trouve la signature de Desfontaines au bas de plusieurs poèmes, publiés dans divers recueils ou en paratexte d'une tragi-comédie :

- sonnet liminaire aux *Passions égarées* (Paris, Collet, 1632), tragi-comédie de Richemont-Banchereau.
- sonnet liminaire aux *Hommes illustres* de Plutarque, Paris, Robinot, 1645.
- stances et épigramme dans *Les Chevilles de Maître Adam*, Paris, Quinet, 1644⁴.
- deux sonnets dans le *Nouveau Recueil des bons vers de ce temps*, Paris, Cardin Besongne, 1646⁵.
- sonnet dédié au duc d'Enghien à l'occasion de la bataille de Rocroi (1642)⁶.

Frédéric Lachèvre⁷ relève qu'on attribue en outre à Desfontaines deux poèmes ayant fait l'objet d'une édition séparée :

- *Paraphrase sur le Memento Homo*, Paris, 1643.
- *Le Poète chrétien passant du Parnasse au Calvaire*, Caen, 1648.

4. Selon Lachèvre, *op. cit.*, t. II, p. 244.

5. *Loc. cit.*

6. Reproduit photographiquement dans G. Mongrédien, *Madeleine de Scudéry et son salon*, Paris, Talandier, 1947, p. 65.

7. *Op. cit.*, p. 244. L'information provient en fait de la *Biographie universelle*, Paris, Michaud, 1814, sous l'entrée « Desfontaines ». Elle est reprise par Cioranescu (n°25421 et 25426). Nous n'avons pu retrouver la trace de l'un ni de l'autre de ces deux poèmes.

3) Œuvres dramatiques

On compte six pièces qui portent sur leur page de titre ou au bas de leur épître liminaire le nom de Desfontaines :

- *Eurimédon ou l'Illustre Pirate*, Paris, Sommaville, 1637.
- *Orphise ou la Beauté persécutée*, Paris, Sommaville, 1638.
- *Hermogène*, Paris, Quinet, 1639.
- *Bélisaire*, Paris, Courbé, 1641.
- *L'Illustre Olympie ou le Saint Alexis*, Paris, Pierre Lamy, 1644.
- *La Véritable Sémiramis*, Paris, Lamy, 1647.

Deux autres pièces peuvent être mises au compte du même auteur en se fondant sur des arguments de poids :

- *La Vraie Suite du Cid*, Paris, Sommaville, 1638⁸.
- *Le Martyre de Saint-Eustache*, Paris, Quinet, 1643⁹.

Pour les pièces restantes, aucun argument externe ne permet *a priori* de les attribuer avec certitude à Desfontaines (nous verrons plus loin que des arguments textuels autorisent cette attribution pour la plupart d'entre elles¹⁰). Leur attribution communément acceptée ne repose que sur la foi des Frères Parfaict¹¹, lesquels s'abstiennent de la justifier de quelque manière que ce soit :

- *Les Galantes Vertueuses*, Avignon, J. Piot, 1642.
- *Perside ou la Suite d'Ibrahim Bassa*, Paris, Quinet, 1644.
- *Alcidiane ou les quatre rivaux*, Paris, Du Bray et Sercy, 1644.

8. Desfontaines y fait allusion comme à sa propre œuvre dans son *Bélisaire* (1641).

9. Baro, dans son propre *Martyre de Saint Eustache* (1649), attribue cette pièce concurrente à Desfontaines.

10. Ces arguments complètent ceux que H. C. Lancaster (*op. cit.*, Part II, p. 78) a élaborés dans une construction complexe.

11. *Histoire du théâtre français*, Paris, Le Mercier, 1746, t. VI.

— *L'Illustre Comédien ou le Martyre de Saint Genest*, Paris, Cardin Besongne, 1645.

— *Belissante ou la Fidélité reconnue*, Paris, Lamy, 1647.

Ces notations bibliographiques, si on leur accorde du crédit, laissent entrevoir le profil d'auteur suivant. Desfontaines commence sa carrière par des vers en 1632¹², s'affirme comme un auteur de romans et de tragi-comédies, et sacrifie à la mode de la tragédie hagiographique dans les années 1640¹³.

12. En fait, l'existence de Desfontaines (si, bien sûr, il s'agit toujours du même individu) est signalée dans le milieu littéraire dès 1620, date à laquelle il apparaît comme destinataire d'une dédicace de Racan : des stances, tirées du *Second Livre des Délices*, portent comme en-tête : « A Desfontaines, pour une absence » (Lachèvre, *op. cit.*, t. I, p. 288).

13. Certains des romans portant le nom d'auteur de Desfontaines sont attribués par le catalogue de la Bibliothèque Nationale au Père René de Ceriziers (1603-1662), littérateur jésuite réputé de la première moitié du XVII^e siècle. Cette attribution, dont nous n'avons pu déterminer l'origine, est confirmée sans examen critique par les bibliographes qui mentionnent ces romans (Cioranescu, Baldner, Arbour). Faut-il pour autant accepter la thèse radicale d'A. Stegmann (*op. cit.* t. I, p. 114), suivant laquelle Desfontaines n'est qu'un prête-nom du P. de Ceriziers, empêché, en raison de ses fonctions ecclésiales, d'assumer une production littéraire profane ? L'hypothèse est soutenue par un argument en apparence décisif : le P. de Ceriziers remplit la charge d'aumônier de Gaston d'Orléans, à l'époque même où celui-ci protège l'Illustre Théâtre, dont est membre Desfontaines...

En réalité, ces affirmations reposent sur des données fausses et sur un amalgame. Rien n'indique en fait que l'abbé de Ceriziers ait jamais été l'aumônier de Gaston d'Orléans. Son nom ne fait l'objet d'aucune mention parmi les familiers de ce dernier. Par contre, deux de ses aumôniers portaient le titre d'abbé de Cerisy : il s'agissait des frères Pierre et Germain Habert, mentionnés dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, notamment dans « Les Amours de l'Autheur » (éd. A. Adam, Paris, Gallimard, 19, t. II,

Desfontaines comédien

Peut-on faire coïncider cet auteur avec le comédien Desfontaines, sur l'existence duquel nous possédons plusieurs documents incontestables ? En effet, divers contrats de l'Illustre Théâtre portent la mention d'un membre de la troupe paraphant sous le nom de Desfontaines¹⁴. Par ailleurs, diverses sources font état de plusieurs témoignages de l'existence d'un homme de théâtre semblablement dénommé. Et de fait, il existe un comédien portant ce nom de scène, dont on a repéré la trace au sein de diverses troupes et dans plusieurs lieux de France entre 1640 et 1652¹⁵ :

- membre de la troupe de Charles Dufresne, à Lyon, en février 1640 et en 1643 (8 février).
- présent le 21 décembre 1649, à Carcassonne (parrain à un baptême).

p. 811). Stegmann n'est du reste pas le seul à entretenir cette confusion. Si, au tome XVII du *Dictionnaire de la Biographie* de Roman d'Amat et M. Prévost, on apprend que Pierre et Germain Habert, à tour de rôle abbés de Cerisy (1614-54), furent les aumôniers de Gaston d'Orléans (articles de Roman d'Amat), au tome VIII du même ouvrage, on peut lire l'article de Prévost qui nous informe que l'abbé de Ceriziers, (1603-1662), jésuite, fut lui aussi l'aumônier de Gaston d'Orléans ! (Nous devons cette précieuse mise au point à notre collègue R. Caldicott).

14. Première apparition, le 28 juin 1644, au bas d'un contrat d'engagement du danseur Daniel Mallet. Dernière apparition, le 24 janvier 1645, en signature d'un marché conclu par les comédiens avec le tapissier Michel Le Normant. Au total, sept paraphes ou mentions sur des contrats divers établis entre ces deux dates. Voir M. Jurgens-E. Miller, *Cent ans de recherches sur Molière*, *op. cit.*, documents XXVII à XLI, p. 241-265.

15. Ces informations, confirmées par l'autorité de M. Jurgens et E. Maxfield-Miller (*Cent ans de recherches sur Molière*), sont recueillies dans G. Mongrédien, *Dictionnaire biographique des comédiens français du XVII^e siècle*, Paris, CNRS, 1961.

- chef de troupe à Nantes, mentionné à deux dates : le 16 août 1650 et le 25 avril 1651.
- mort à Angers, le 4 février 1652¹⁶.

Jusqu'ici l'identification de l'auteur au comédien pouvait être le résultat d'un amalgame entre deux individus distincts, portant le même nom, relativement commun, de Desfontaines¹⁷. Les recherches récentes d'Alan Howe ont apporté la preuve décisive qu'il s'agit bien d'une seule et même personne. Le chercheur anglais a découvert au minutier central le document suivant :

1646, 18 décembre. Mainlevée par Cardin Besongne, marchand libraire, bourgeois de Paris, demeurant au Mont-Saint-Hilaire, de la saisie faite à sa requête ès mains du sieur Georges, maître du jeu de paume du Petit Couvert, sur deux coffres pleins de hardes appartenant à Nicolas Mary, sieur Des Fontaines, comédien de Son Altesse Royale, avec constitution de Jean Mathée, dit Philandre, comédien du roi, demeurant rue de la Chaussée aux Marais du Temple, comme caution

16. Notons bien toutefois que G. Mongrédien, dans son *Dictionnaire biographique des comédiens* (*op. cit.*), distingue deux Desfontaines comédiens : Nicolas Marc et Louis. En outre, nous relevons l'existence d'un comédien dénommé Nicolas Le Roy, dit La Marre, dont le nom apparaît au bas d'actes d'associations le 14 mars 1654, le 9 avril 1658 et le 5 avril 1664.

17. La thèse de l'identité de l'auteur et du comédien a en fait été énoncée et diffusée par Lancaster (*op. cit.*, Part II, p. 78), sur la base des recherches érudites des moliéristes du siècle précédent. En effet, ce n'est que depuis le XIX^e siècle, époque à laquelle on a découvert les documents notariés relatifs à l'Illustre Théâtre, qu'on sait qu'un dénommé Desfontaines était membre de la troupe de Molière, et qu'on a établi le lien entre celui-ci et l'auteur Desfontaines, actif à cette époque. Thèse fragile, si l'on admet que le nom (ou pseudonyme) Desfontaines est suffisamment répandu pour que son apparition simultanée pour désigner un auteur et un comédien n'ait rien d'in vraisemblable. D'autant que le nom possède cette consonance bucolique qui caractérise les pseudonymes des comédiens du XVII^e siècle.

pour le paiement à Besongne de la moitié des 400 livres dues par Des Fontaines. Celui-ci affecte au paiement de cette somme et des 25 livres de frais le prix que Besongne devra lui verser pour la remise de la copie d'une tragédie intitulée *Sémiramis*, ainsi que le privilège, qu'il espère obtenir avant la fête des Rois 1647, pour imprimer et débiter seul cet ouvrage. Cet accord est fait en la présence de Nicolas Lion, sieur de Beaupré, aussi comédien du roi¹⁸.

En d'autres termes, le comédien Nicolas Mary, sieur Des Fontaines est également l'auteur de la tragi-comédie *Sémiramis*, publiée chez Pierre Lamy, en 1647, sous le nom de Desfontaines. Ce qui constitue un argument décisif démontrant, d'une part, que les deux Desfontaines sont une seule et même personne et, d'autre part, que les attributions des Frères Parfaict, même si leurs critères demeurent inconnus, méritent d'être prises en considération, puisque l'une d'entre elles au moins s'est avérée exacte.

Nicolas Mary, sieur Des Fontaines, avocat au Parlement

Les documents récemment fournis par Allan Howe permettent de progresser en ce qui concerne d'autres questions biographiques. Dans son article sur l'illustre Théâtre, Madeleine Jurgens avançait déjà que Desfontaines était en fait Nicolas Mary, sieur Des Fontaines, avocat au Parlement de Paris, domicilié durant une partie de sa vie rue de l'Arbre-Sec, dans la périphérie immédiate de l'endroit où Molière a passé les vingt premières années de sa vie¹⁹. Selon l'éminente moliériste, l'avocat Desfontaines « auteur par vocation et acteur par goût se joignit à ses amis

18. *Le Théâtre Professionnel à Paris 1640-1649*. Document n° 430. Cote minutier XXXIV, 97. Ajoutons que le Beaupré en question est mentionné en compagnie de Desfontaines à Nantes, le 25 avril 1651 (Étienne Destranges, *Le Théâtre à Nantes depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Fischbacher, 1893, p. 27).

19. « L'aventure de l'illustre Théâtre », art. cit., p. 992.

[L'Illustre Théâtre, dont une part des membres étaient originaires du quartier]. Il remplaça Joseph Bérart, contraint de faire soigner un bégaiement gênant ». A l'appui de cette thèse étaient invoqués des documents non reproduits, comme, par exemple, une obligation du 8 octobre 1636. Alan Howe fournit cette pièce²⁰ et la complète de deux autres inédites, à savoir une obligation du 23 mars 1627 de Nicolas Mary, « étudiant en l'université » « pour dépenses de bouche, gîte et logis »²¹, et un contrat de bail du 14 mars 1636, impliquant « Nicolas Mary, sieur Des Fontaines, avocat en parlement »²². Il parvient ainsi à établir le nom exact du personnage : Desfontaines avait pour prénom Nicolas, pour nom patronymique Mary (parfois orthographié « Marie ») et, dès 1636 au moins, il faisait accompagner son nom (et parfois seulement son prénom) du titre de sieur Des Fontaines. Par ailleurs, la lecture du *Théâtre Professionnel à Paris 1640-1649* révèle d'autres informations sur la biographie de Desfontaines, lesquelles représentent un authentique progrès dans nos connaissances²³. La date de naissance du comédien auteur peut être fixée aux environs de 1610. Son activité avérée d'« avocat en parlement » « situe donc Desfontaines parmi le groupe important de dramaturges du XVII^e siècle formés à la robe »²⁴. Surtout, il apparaît qu'en décembre

20. « 1636, 8 octobre. Obligation par Nicolas Mary, sieur Des Fontaines, avocat en parlement, et Antoinette Maudinier, sa femme, demeurant rue de l'Arbre-Sec, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, envers François Garnier, valet de chambre des filles de la reine, demeurant à Paris, de la somme de 112 livres pour fourniture et façon d'habits. »

(A la suite :)- 1636, 28 octobre. Mary reconnaît devoir à Garnier une autre somme de 47 livres. »

Document n° 297. Cote XXIV, 368.

21. Document n° 234. Cote XXXV, 116

22. Document n° 289. Cote XX, 218.

23. *Op. cit.* p. 184-185.

24. Cette « conversion » du barreau à la scène a-t-elle pu tenir lieu de modèle pour Jean-Baptiste Poquelin, issu du même quartier ?

1646, quelques mois après la cessation d'activité de l'illustre Théâtre, Desfontaines était encore (de nouveau ?) à Paris, engagé comme « comédien de Son Altesse Royale ». Au total, ces révélations font de Desfontaines un exemple rare, mais caractérisé, de comédien auteur dans la première moitié du XVII^e siècle.

Mais surtout, ces nouvelles données biographiques nous autorisent à affirmer par ricochet que l'auteur du *Martyre de Saint Eustache* ainsi que de *L'illustre Olympie* (deux tragédies dont l'une porte sur sa page de titre le nom de Desfontaines, et l'autre lui est attribuée par un concurrent) est bien le comédien qui sera enrôlé dans l'illustre Théâtre entre juin 1644 et janvier 1645 au moins. Les faits ne sont pas aussi limpides en ce qui concerne l'attribution de *L'illustre Comédien*, pièce qui ne porte pas de mention d'auteur. Certes, nous avons démontré ailleurs que cette version du martyre de Saint Genest avait été créée par l'illustre Théâtre, et que le jeune Molière y avait tenu un des rôles principaux²⁵. On ne saurait pour autant en déduire absolument que l'œuvre a été composée par le comédien poète de la troupe, à l'exclusion de tout autre dramaturge contemporain. L'existence d'indices décisifs, glanés à l'examen des critères internes, vient heureusement lever les dernières incertitudes et ne laisse pas de doute quant à l'origine commune des trois tragédies et du répertoire desfontainien. On parvient ainsi à confirmer, d'une part, le bien-fondé de l'attribution des trois pièces à un seul et même dramaturge et, d'autre part, à identifier celui-ci comme Desfontaines, en se fondant sur les rencontres entre le texte des trois tragédies en question et celui d'autres pièces qui lui sont attribuées sans contestation possible :

— le tic de style de l'impératif redoublé, lequel, pour n'être pas exceptionnel dans le répertoire des textes

25. C. Bourqui, « Molière interprète de tragédies hagiographiques », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 101, 2001, p. 21-35.

dramatiques contemporains, bénéficie néanmoins d'une faveur particulière dans les trois tragédies hagiographiques : on en relève six occurrences dans les deux premières pièces et huit dans *L'Illustre Comédien*. En matière de redoublement toujours, la formule de négation « non non » fournit un argument particulièrement probant : utilisée à seize reprises dans *L'Illustre Comédien*, à sept dans *L'Illustre Olympie*, et à dix dans *Le Martyre de Saint Eustache*, elle ne se rencontre que dans des fréquences nettement plus faibles dans les autres textes de théâtre de l'époque²⁶ ;

- la fréquence exceptionnelle de l'apparition, dans les trois pièces, de l'adjectif « illustre » (vingt-deux occurrences dans *Le Martyre de Saint Eustache*, onze dans *L'Illustre Olympie*, treize dans *L'Illustre Comédien*), « signature » avérée de Desfontaines²⁷, voire clin d'œil possible à la dénomination de la troupe dont il est membre au milieu des années 1640. Cette dernière hypothèse trouve un argument supplémentaire dans le nombre d'occurrences encore plus élevé du même adjectif (vingt-trois !) qu'on relève dans *Alcidiane ou les quatre rivaux*, et dans *Perside ou la Suite d'Ibrahim Bassa* (douze au moins²⁸), tragédies de Desfontaines publiées en 1644, à l'époque donc où le comédien auteur est actif au sein de L'Illustre Théâtre ;
- la reprise, dans chacune des trois tragédies, et parfois dans les trois ensemble, de vers ou de passages entiers

26. A titre de comparaison, elle est absente de *Polyeucte* et ne figure qu'à une seule occurrence dans *Cinna*, *Pompée*, *Rodogune*. On obtient des résultats similaires chez Du Ryer.

27. La prédilection de Desfontaines pour l'adjectif « illustre » ne date pas en effet de son engagement dans l'Illustre Théâtre : dans *Bélisaire* (1641), on dénombre onze occurrences ; dans *Eurimédon* (1637), onze également ; dans *La Vraie Suite du Cid*, six. A titre de comparaison, on n'en compte que deux dans l'*Ar-taxerce* de Magnon, mais onze dans le *Scévole* de Du Ryer, deux tragédies également jouées par l'Illustre Théâtre.

28. L'édition consultée est incomplète : il y manque dix pages.

déjà formulés dans le texte d'autres pièces, de publication antérieure, attribuées sans doute possible à Desfontaines :

- vers de *Bélisaire*, d'*Hermogène*, d'*Orphise* dans les trois tragédies hagiographiques ;
 - vers de *Perside* et des *Galantes vertueuses* dans *L'Illustre Comédien*²⁹ ;
- la présence, à cinq reprises, dans *L'Illustre Comédien*, de vers isolés ou de groupes de vers identiques ou presque à certains vers du *Martyre de Saint Eustache*³⁰ ;
- la présence, dans le texte du *Martyre de Saint Eustache* et de celui de *L'Illustre Comédien*, d'extraits de poèmes de Robert Arnauld d'Andilly, principalement tirés des *Stances sur diverses vérités chrétiennes*³¹.

Desfontaines et *L'Illustre Théâtre*

Les découvertes d'Allan Howe ne nous permettent guère, en revanche, de progresser dans le domaine des rapports entre Desfontaines et *l'Illustre Théâtre*. Les faits dorénavant établis autorisent uniquement à se prévaloir des certitudes suivantes :

- Desfontaines a été engagé dans *l'Illustre Théâtre* entre juin 1644 et janvier 1645 au moins.
- Son activité de comédien et d'auteur a débuté bien avant sa collaboration avec *l'Illustre Théâtre*.

29. Pour le détail de ces reprises, on se référera à l'annotation des pièces.

30. *Le Martyre de Saint Eustache*, v. 145 / *L'Illustre Comédien*, v. 35; 1422-1424 / 754-756 ; 1517 / 1430 ; 1587-1588 / 1646-1647 ; 1396 / 1121. A noter que de telles rencontres de vers ne sont pas attestées entre *L'Illustre Comédien* et *L'Illustre Olympie* ; on en relève, en revanche, entre *L'Illustre Olympie* et *Le Martyre de Saint Eustache*.

31. Voir l'introduction générale, et l'introduction aux deux pièces. Il est à remarquer que *L'Illustre Olympie* ne contient aucun de ces extraits.

— Cette activité se poursuivra au lendemain de la disparition de l'Illustre Théâtre.

Des trois tragédies hagiographiques, *L'Illustre Comédien* est la seule, comme nous l'avons dit plus haut, dont on puisse être sûr qu'elle a été jouée par l'Illustre Théâtre. *L'Illustre Olympie* constitue, pour sa part, un cas sur lequel il est impossible de se prononcer catégoriquement en se fondant sur nos connaissances actuelles. Il faut bien reconnaître toutefois que la coïncidence entre la date estimée de production de la pièce, aux alentours de 1644, et la période d'engagement de Desfontaines auprès de l'Illustre Théâtre³² rend vraisemblable la création de l'œuvre par la troupe. Pour *Le Martyre de Saint Eustache*, en revanche, l'antériorité de la publication du texte à la fondation de la troupe exclut une création par cette dernière. Rien n'empêche d'imaginer, par contre, une intégration de la pièce au répertoire de l'Illustre Théâtre lors de l'admission de Desfontaines en son sein.

32. Le privilège pour la publication de la pièce est pris le 7 mai 1644. Desfontaines entre dans la troupe au printemps de la même année.

Annexe II :

DESFONTAINES ET LA REPRISE TEXTUELLE

Les tragédies hagiographiques de Desfontaines se caractérisent toutes trois par une tendance accusée à la reprise textuelle. Sous ce terme nous entendons la reproduction exacte, ou peu s'en faut, de séquences extraites d'autres œuvres préexistantes. Le procédé se distingue donc radicalement de ce qu'on désigne par « imitation »³³ : il se restreint à l'insertion de fragments textuels au sein d'un contexte plus large, en l'absence de toute volonté perceptible d'explicitation (voire en une forme de « clandestinité »), et dans un rapport strictement utilitaire au texte original, qui dénie toute émulation, et même toute considération particulière à l'endroit de ce dernier³⁴. En fait, une pratique proche du « copier-coller » avec lequel nous a familiarisés le traitement informatique de la matière textuelle.

Le phénomène, en ce qui concerne le théâtre de Desfontaines, est demeuré jusqu'ici inaperçu dans son ampleur³⁵.

33. La confusion est continuellement entretenue par une terminologie approximative (cf. l'usage aléatoire et indifférent d'expressions comme « s'inspirer de », « imiter », « emprunter », pour désigner des phénomènes distincts).

34. De ce point de vue, la reprise textuelle constitue un cas particulier d'utilisation de « sources ». Pour une tentative de clarification de la notion, voir C. Bourqui, *Les Sources de Molière*, Paris, SEDES, 1999, p. 15-17.

35. Il est vrai que l'œuvre de Desfontaines, rarement étudiée, n'a jamais fait l'objet d'investigations systématiques. M. Magendie (*Le Roman français de l'Astrée au Grand Cyrus*, op. cit. p. 93-94), par contre, avait relevé des occurrences de reprises textuelles dans la prose desfontainienne : le roman *L'Inceste supposé* (1639) reproduit tels quels plusieurs passages d'un autre roman, publié précédemment en 1634, *L'Histoire celtique* de Latour-Hotman.

De manière générale, au reste, l'étendue de la pratique de reprise textuelle dans la littérature dramatique du XVII^e siècle s'avère difficile à évaluer, en l'absence d'études spécifiques. Se prononcer sur une éventuelle singularité de Desfontaines en la matière équivaudrait, dans l'état actuel de nos connaissances, à une entreprise hasardeuse.

Les reprises concernent tantôt des vers ou des distiques isolés, tantôt des passages de dimension importante. Les textes utilisés sont généralement allogènes (œuvres d'autres auteurs), mais parfois également endogènes (œuvres de Desfontaines lui-même). Nous proposons donc, en nous fondant principalement sur ce dernier critère, de distinguer trois catégories au sein du procédé de reprise textuelle :

- 1) Reprises de vers et de passages provenant des œuvres antérieures de Desfontaines (*retractatio*)
- 2) Reprises de vers ou de distiques isolés provenant d'œuvres allogènes (*excerptio minor*)
- 3) Reprises de passages volumineux provenant d'œuvres allogènes (*excerptio major*³⁶).

1) *retractatio*

Nous avons dénombré dans *Le Martyre de Saint Eustache*, *L'Illustre Olympie* et *L'Illustre Comédien* une vingtaine d'occurrences de reprises de vers ou de distiques tirés de pièces antérieures de Desfontaines, voire de l'une des trois tragédies hagiographiques elle-même³⁷. Faut-il

36. Dans la mesure où les phénomènes décrits ne possèdent de dénomination reconnue ni dans la tradition rhétorique (voir H. Lausberg, *Handbuch der literarischen Rhetorik*, Stuttgart, Steiner, 1990) ni dans la poétique contemporaine, nous avons pris la liberté de leur en attribuer une nous-même. La terminologie choisie se fonde sur des termes latins dont l'usage est attesté dans des acceptions voisines (*retractatio* sert à désigner les reprises textuelles endogènes à des fins de remaniement ; *excerptio* est utilisé dans le sens de l'extrait textuel). Il va de soi qu'elle n'a de fonction qu'opératoire au sein de cette étude.

37. Pour les détails, on se reportera à l'annotation des pièces. Ce dénombrement repose sur une lecture cursive rapide, renon-

s'étonner de ce résultat spectaculaire, sans équivalent, à notre connaissance, chez aucun auteur dramatique contemporain³⁸ ? est-ce là le propre d'un comédien auteur ? ou s'agit-il une pratique généralisée encore méconnue ? En l'absence d'étude de synthèse sur le procédé de la *retractatio* au XVII^e siècle, il est hasardeux de tenter une appréciation.

Par ailleurs, nous avons repéré au moins une occurrence où le dramaturge n'hésite pas à reprendre un passage entier d'une de ses pièces précédentes : les stances de Philoxène, à la scène IV, 6 de *L'Illustre Olympie*, proviennent en fait de la tragi-comédie des *Galantes vertueuses*, publiée en Avignon en 1642. Desfontaines procède à une sommaire réorganisation du poème, par l'ajout de deux nouvelles strophes, et opère de légères modifications, de manière à conformer son nouveau texte à son environnement immédiat (les dissemblances sont indiquées en caractères gras) :

<i>Les Galantes vertueuses</i> (1642)	<i>L'Illustre Olympie</i> (1645), IV, 6, v. 1181-1222
<p>Strophe 1</p> <p>C'en est fait, belle Liliane, Vous allez vous offrir aux autels de Diane :</p> <p>Ma flamme vous déplaît, eh bien ; vivez contente.</p> <p>Moi je vais courir à la mort, Je vais par mon trépas complaire à votre envie, Et finir mon malheur par la fin de ma vie.</p>	<p>Strophe 1</p> <p>C'en est fait, malgré mon attente Mon amour va céder à la rigueur du sort :</p> <p>Ma flamme vous déplaît, eh bien ; vivez contente.</p> <p>Moi je vais courir à la mort, Je vais par mon trépas complaire à votre envie, Et finir vos mépris par la fin de ma vie.</p>

chant à prendre en compte les reprises de rimes, dont la plupart, du reste, sont banales. Une recherche assistée par l'informatique révélerait à coup sûr un chiffre plus élevé.

38. Lancaster, *op. cit.*, Part II, p. 385, avait déjà observé un procédé similaire dans la tragi-comédie d'*Alcidiane*, 1643, qui reprend à son tour des passages aux *Galantes vertueuses*.

	<p>Strophe 2</p> <p>Dès lors que je vis vos attraits Et vos yeux si savants en l'usage des charmes Tout blessé que j'étais j'en adorai les traits, Ma franchise mit bas les armes, Et jamais toutefois ces superbes vainqueurs Ne se sont désarmés des traits de leurs rigueurs.</p>	1190	
	<p>Strophe 3</p> <p>Jamais cette ardeur non com- mune Dont encore aujourd'hui je combats vos mépris, N'a pu changer le cours de ma triste fortune. Toujours le dédain fut mon prix, Et toujours vos rigueurs seront la récompense Que votre cruauté promet à ma constance.</p>	[78] 1195	
1200	<p>Strophe 2</p> <p>Oui, puisque cet ingrat amour Qui soumit ma franchise aux lois de votre Empire, Consent avecque vous qu'on me prive du jour, De peur de finir mon martyre Ainsi que vos attraits j'abandonne ce lieu, Et je vous dis, Madame, un éternel adieu.</p>	<p>Strophe 4</p> <p>Mais puisque cet ingrat amour Qui soumit ma franchise aux lois de votre Empire, Consent avecque vous que je perde le jour, De peur d'alléger mon martyre Avecque vos rigueurs je vais quit- ter ce lieu, Et je vous dis, Madame, un éternel adieu.</p>	1200
1205	<p>Strophe 3</p> <p>Mars qui connaît bien que vos charmes Ne sont plus en état de faire mon bonheur, Me commande aujourd'hui d'aller prendre les armes Pour mourir dans le lit d'honneur, Et je vais satisfaire à cette noble envie</p>	1205	
1210	<p>Strophe 5</p> <p>Mars qui connaît bien que vos charmes Ne se disposent pas à faire mon bonheur, Me commande aujourd'hui d'aller prendre les armes Pour mourir dans le lit d'honneur, Et je vais satisfaire à cette noble envie Si l'on peut vous laisser sans qu'on laisse la vie.</p>	1210	

[79] 1215	<p>Strophe 4</p> <p>Adieu donc céleste beauté, Beaux yeux pleins de rigueur autant que de merveilles, Grâces où la douceur a tant de majesté Que vous n'avez point de pa- reilles ; Objet qui pour mon cœur n'avez point d'amitié, Du moins en ma faveur écoutez la pitié.</p>	<p>Strophe 6</p> <p>Adieu donc céleste beauté, Beaux yeux pleins de rigueur autant que de merveilles, Grâces qui sans ma flamme et ma fidélité Seriez aujourd'hui sans pa- reilles ; Objet si peu sensible à ma tendre amitié, Du moins en ma faveur écoutez la pitié.</p>	[79] 1215
1220	<p>Strophe 5</p> <p>Soit que Mars parmi les batailles Me fasse succomber sous l'effort de ses coups, Ou qu'ailleurs le destin fasse mes funérailles ; Sachez que je mourrai pour vous, Et mes derniers soupirs témoigne- ront encore Qu'on perd bien à regret un objet qu'on adore.</p>	<p>Strophe 7</p> <p>Soit que Mars parmi les batailles Me fasse succomber sous l'effet de ses coups, Ou qu'ailleurs le destin fasse mes funérailles ; Sachez que je mourrai pour vous, Et le dernier soupir qui finira ma vie Parlera de l'amour que j'eus pour Olympie.</p>	1220

2) *excerptio minor*

Desfontaines, dans chacune de ses trois tragédies, procède à la reproduction partielle de vers ou de distiques tirés d'œuvres allogènes. La plupart des occurrences que nous sommes parvenus à identifier concernent les poésies religieuses d'Arnauld d'Andilly³⁹, utilisées pour le reste sur le mode de l'*excerptio major* (voir *infra*). Une fois encore ces données ne résultent pas d'investigations systématiques. Il est probable que d'autres textes contempo-

39. *Les Stances sur diverses vérités chrétiennes* et l'*Ode à la solitude* (repris également en *excerptio major*, voir *infra*), ainsi que le *Poème sur la vie de Jésus-Christ* (voir *Le Martyre de Saint Eustache*, v. 10). Toutes les occurrences sont indiquées en notes de bas de page. Pour le reste, un vers de *La Mort de Sénèque* de Tristan L'Hermite est repris dans *L'Illustre Comédien* (v. 46).

rains ont été également mis à contribution pour des reprises non encore décelées. L'exemple présenté ci-dessous est tout à fait représentatif du procédé⁴⁰ (les équivalences sont indiquées en caractères gras) :

L'Illustre Comédien ou le Martyre de Saint Genest (III, 3, v. 1107-1109)	Arnauld d'Andilly, <i>Stances sur diverses vérités chrétiennes</i> (1642)
PAMPHILIE Tu fais de vains efforts pour séduire mon âme	Stance III, « De la Foi » Toi qui rempli d'orgueil voudrais pouvoir entendre Les mystères qu'un dieu réserve dans son sein; Peux-tu sans t'aveugler concevoir ce dessein ? Il ne faut point de foi si tu les peux comprendre :
GENEST Ah ! croyez seulement, et lors le Roi des Cieux Lèvera le bandeau qui vous couvre les yeux,	Mais commence par croire ; et lors le Roi des Cieux Lèvera le bandeau qui te couvre les yeux.

3) *excerptio major*

Les textes du *Martyre de Saint Eustache*, de *L'illustre Olympie*, et, dans une moindre mesure, de *L'illustre Comédien* contiennent des passages entiers d'œuvres allo-gènes, reproduits dans une formulation identique (à la réserve, bien sûr, des restrictions imposées par la traduction, lorsque le texte d'origine est rédigé en latin). Les œuvres exploitées par Desfontaines selon ce procédé de

40. Le procédé de l'*excerptio minor* est à distinguer de l'imitation de vers célèbres, abondamment pratiquée au XVII^e siècle, en particulier en ce qui concerne les modèles cornéliens et raciniens (voir, à ce propos, l'édition de la *Cornélie* (1703) de M. A. Barbier par V. Schröder et Alicia C. Montoya, à paraître). Desfontaines s'adonne également à cette pratique à l'égard du *Polyeucte* de Corneille (voir p. 419 sq.).

l'*excerptio major* sont, dans l'état actuel de nos connaissances⁴¹, au nombre de deux :

- les poésies de Robert Arnauld d'Andilly, amplement mises à contribution dans *Le Martyre de Saint Eustache* et ponctuellement utilisées dans *L'Illustre Comédien* ;

- les élégies latines de François Rémond, dont le texte, librement traduit, a servi pour plusieurs passages de *L'Illustre Olympie*.

I. les poésies religieuses d'Arnauld d'Andilly.

Plusieurs poèmes des *Stances sur diverses vérités chrétiennes*, ainsi que d'importants extraits de l'*Ode à la solitude* de Robert Arnauld d'Andilly, sont reproduits dans *Le Martyre de Saint Eustache* et dans *L'Illustre Comédien*. Pour la première des deux tragédies, cette utilisation s'avère même d'une ampleur exceptionnelle. Desfontaines procède selon deux modes distincts : tantôt par l'assemblage de passages de diverses provenances, tantôt par la reproduction fidèle d'un seul extrait.

Composition par assemblage (les équivalences sont indiquées en caractères gras) :

Le Martyre de Saint Eustache , II, 5 (v. 546-574)	Arnauld d'Andilly, Stances sur diverses vérités chrétiennes (1642).
Dans ces lieux innocents j'ai choisi ma retraite, Où loin des vanités, et du luxe des Cours, Vous pouvez près de moi laisser couler vos jours. La Cour est une Scène en merveilles féconde , Qui fait changer de face au théâtre du monde ;	Veux-tu voir une Scène en merveilles féconde , Considère la Cour ; c'est là qu'à tous moments Agissent les ressorts de ces grands mouvements Qui font changer de face au théâtre du monde ;

41. Encore une fois rien n'exclut que des découvertes futures viennent compléter les nôtres.

<p>C'est là que tout excelle en l'Art des fictions, C'est là que l'intérêt règle les passions, Que la fortune aveugle élève, et puis se joue, De ceux qu'elle avait mis au plus haut de sa roue⁴², Ami n'estimons plus ces honneurs criminels Attachons nos esprits à des biens éternels, Songeons que les grandeurs sont des appas funestes, Que nos félicités doivent être Célestes, Et que les plus grand maux endurés constamment,</p>	<p>C'est là que tout excelle en l'Art des fictions, C'est là que l'intérêt règle les passions, C'est là que du malheur l'insolence se joue. C'est là qu'à la Fortune on dresse des autels Et que l'ambition pour monter sur sa roue, Fait les plus grands flatteurs des plus grands des mortels.</p>	<p>Stance CLXXXII⁴³</p>
<p>Recevront dans le Ciel un heureux changement. Nulle paix n'est égale à cette guerre sainte, La vertu sans épreuve est une vertu feinte, Ce sont les grands malheurs qui nous rendent heureux, Et les Palmes du Ciel sont pour les généreux, Comme l'émail pompeux de cette fleur superbe, Que l'Aurore au matin arrose de ses pleurs, Et que l'Astre du jour peint de mille couleurs Au soir languit, et meurt dedans le sein de l'herbe ;</p>	<p>Mais les plus grands des maux endurés saintement Dans le rapide cours de cet exil funeste Recevront dans le Ciel un heureux changement.</p>	<p>Stance CCH⁴⁴</p>
<p>Nulle paix n'est égale à cette guerre sainte ; La vertu sans travail est une vertu feinte ; Et les palmes du Ciel sont pour les généreux. Comme l'émail pompeux de cette fleur superbe, Que l'Aurore au matin arrose de ses pleurs, Et que l'Astre du jour peint de mille couleurs Au soir languit, et meurt dedans le sein de l'herbe ;</p>	<p>Nulle paix n'est égale à cette guerre sainte ; Ce sont les grands travaux qui nous rendent heureux ; La vertu sans travail est une vertu feinte ; Et les palmes du Ciel sont pour les généreux.</p>	<p>Stance CCIX</p>
<p>Comme l'émail pompeux de cette fleur superbe, Que l'Aurore au matin arrose de ses pleurs, Et que l'Astre du jour peint de mille couleurs Au soir languit, et meurt dedans le sein de l'herbe ;</p>	<p>Comme l'émail pompeux de cette fleur superbe, Que l'Aurore au matin arrose de ses pleurs, Et que l'Astre du jour peint de mille couleurs Au soir languit, et meurt dedans le sein de l'herbe ;</p>	<p>Stance CCXXXIII⁴⁵</p>

42. La tragi-comédie *Hermogène* (1638) de Desfontaines fournit un texte plus proche. Voir le *Martyre de Saint Eustache*, note 117.

43. « De la Cour ». Un autre passage de ce poème sera utilisé dans *L'Illustre Comédien* (voir *infra*).

44. « Des changements des biens en maux et des maux en biens ».

45. « De la vanité du monde ».

<p>Comme d'un cours rapide un torrent furieux, S'enfle, roule, s'enfuit, et ne laisse à nos yeux Que les tristes effets de l'orgueil de son onde, Comme un moment voit naître, et mourir un éclair ; Ainsi la vanité de la gloire du monde Eclate, se fait craindre, et disparaît en l'air</p>	<p>Comme d'un cours rapide un torrent furieux, S'enfle, roule, s'enfuit, et ne laisse à nos yeux Que les tristes effets de l'orgueil de son onde, Comme un moment voit naître, et mourir un éclair ; Ainsi la vanité de la gloire du monde Eclate, se fait craindre, et disparaît en l'air.</p>
--	---

Reproduction fidèle (les dissemblances sont indiquées)

	<i>L'illustre Comédien ou le Martyre de Saint Genest, IV, 4, v. 1200-1213.</i>	<i>Arnauld d'Andilly, Stances sur diverses vérités chrétiennes (1642)</i>	
1200	<p>PAMPHILIE (à Dioclétien) Esclave volontaire, et timide flatteur, Qui même des défauts te rends adorateur, J'ai honte de penser à la bassesse infâme Qui pour un faux bonheur te fait trahir ton âme, Au lieu de te flatter d'un crédit si puissant</p>	<p>J'ai honte de penser à ta bassesse infâme, Esclave volontaire et timide flatteur, Qui même des défauts te rends adorateur, Et trahis ton honneur en trahissant ton âme.</p>	Stance LIX « De la flat- terie »
1205	<p>N'avance qu'avec peur dans un pas si glissant, Aux pieds des grands Rochers sont les grands précipices,</p>	<p>Au lieu de te flatter d'un crédit si puissant N'avance qu'avec peur dans un pas si glissant, Aux pieds des grands Rochers sont les grands précipices, Le hasard pour un temps peut bien te rendre heureux</p>	Stance CLXXVIII « Des Favoris »
1210	<p>Et souvent le regret suit de près les délices. Plains au lieu d'admirer ces présents criminels, Qui te vont procurer des malheurs éternels, Et d'un cœur généreux rejette cette pompe Dont le funeste éclat vous séduit et vous trompe, Ou si tu ne peux pas détacher tes désirs De ces honteux honneurs, de ces lâches plaisirs</p>	<p>Et souvent le regret suit de près les délices Plains au lieu d'admirer ce faste et cette pompe, Ces honneurs, cette gloire, et tous ces vains plaisirs, Dont les biens temporels pour flatter nos désirs, Tirent le faux éclat d'un bonheur qui nous trompe. De ces biens passagers les abus criminels Seront changés un jour en des maux éternels</p>	Stance CCLII : « Du changement des biens en maux, et des maux en biens »

en caractères gras) :

<i>Le Martyre de Saint Eustache</i> , III, 2, v. 697-746	Arnald d'Andilly, « Ode à la solitude »
<p>Affranchi de l'inquiétude, Et des vains travaux de la Cour, Montre mon âme ton amour, Pour ton heureuse solitude : Plains les aveuglements qui portent les mortels A bâtir tant de vœux, et dresser tant d'Autels, Au fantôme adoré sous le nom de Fortune ; Bénis l'Astre éternel, dont la flamme reluit, Dans le Soleil, et cette Lune Qui règnent tour à tour sur le jour et la nuit.</p> <p>En ce séjour dont les délices, N'ont que des objets innocents Je n'ai plus à garder mes sens Des charmes périlleux des vices : Le murmure si doux du cristal des ruisseaux, Le son harmonieux du concert des oiseaux, Et de l'émail des fleurs la vivante peinture, Sont des voix, et des traits brillants de tous côtés, Qui de l'Auteur de la Nature Célèbrent les grandeurs et montrent les beautés.</p> <p>Dans ce port exempt de l'orage Je considère ces Nochers. Qui voguant vers tant de rochers, Sont si près de faire naufrage : Leur esprit aveuglé se paît d'illusions, Et leur âme sujette à mille passions, Par les vents de l'erreur est sans cesse emportée,</p>	<p>I.</p> <p>Affranchi de l'inquiétude, Et des vains travaux de la Cour, Chante mon âme ton amour, Pour ton heureuse solitude : Plains l'aveuglement qui porte les mortels A faire tant de vœux, et dresser tant d'autels, Au fantôme adoré sous le nom de Fortune ; Bénis l'Astre éternel, dont la flamme reluit, Dans le Soleil, et cette Lune Qui règnent à leur tour sur le jour et la nuit.</p> <p>II.</p> <p>En ce séjour dont les délices, N'ont que des objets innocents Je n'ai plus à garder mes sens Des charmes périlleux des vices : Le murmure si doux du cristal des ruisseaux, Le son harmonieux du concert des oiseaux, Et de l'émail des fleurs la vivante peinture, Sont des voix, et des traits brillants de tous côtés, Qui de l'Auteur de la Nature Célèbrent les grandeurs et montrent les beautés.</p> <p>V.</p> <p>Dans ce port exempt de l'orage Je considère ces Nochers. Qui voguant vers tant de rochers, Sont si près de faire naufrage : Leur esprit aveuglé se paît d'illusions, Et leur âme sujette à mille passions, Par les vents de l'erreur est sans cesse emportée,</p>

Leur cœur toujours en trouble en
vain cherche la paix,
Et dans cette Mer agitée
Le calme est un bonheur qu'ils ne
virent jamais,

Toi de qui l'essence immuable,
Pour temps, n'a que l'Éternité,
Grand Dieu qui sur la vérité,
Fondes ta grandeur adorable
A ta gloire à jamais je consacre
mes vœux,
Sans vouloir posséder ces plaisirs
malheureux,
Dont les charmes trompeurs sont
les écueils des âmes,
Ta grâce à mon esprit fait voir un
autre jour,
Me fait concevoir d'autres
flammes,
Et pour toi seulement mon cœur
brûle d'amour,

Mon espoir dessus tes promesses
Etablit sa félicité,
Pour règle j'ai ta volonté,
Et pour trésor j'ai tes richesses.
Mon âme dédaignant tous les mor-
tels plaisirs
Ne peut désaltérer la soif de ses
désirs
Que dans les voluptés, dont toi-
même es la source ;
L'unique ambition qui me fait sou-
pirer,
C'est de finir ici ma course,
Pour voler dans le Ciel, te voir, et
t'adorer.

Leur cœur toujours en trouble en
vain cherche la paix,
Et dans cette Mer agitée
Le calme est un bonheur qu'ils ne
virent jamais,

VIII.

Toi de qui l'essence immuable,
Pour temps, n'a que l'éternité,
Grand Dieu qui sur la vérité,
Fondes ta grandeur adorable
A ta gloire à jamais je consacre
mes vœux,
Sans vouloir posséder ces plaisirs
malheureux,
Dont les charmes trompeurs sont
les écueils des âmes,
Ta grâce à mon esprit fait voir un
autre jour,
Me fait concevoir d'autres
flammes,
Et pour toi seulement mon cœur
brûle d'amour,

IX.

Mon espoir dessus tes promesses
Etablit sa félicité,
Pour règle j'ai ta volonté,
Et pour trésor j'ai tes richesses.
Mon âme dédaignant tous les mor-
tels plaisirs
Ne peut désaltérer la soif de ses
désirs
Que dans les voluptés, dont toi-
même es la source ;
L'unique ambition qui me fait sou-
pirer,
C'est de finir ici ma course,
Pour voler dans le Ciel, te voir, et
t'adorer.

Le même phénomène peut également être observé à une
échelle plus réduite (les équivalences sont indiquées en
caractères gras) :

<i>Le Martyre de Saint Eustache, III, 1, v. 667-676</i>	<i>Arnauld d'Andilly, Stances sur diverses vérités chrétiennes (1642)</i>
<p>Père des affligés, vive source de flamme, Principe de lumière, ineffable grandeur, Arbitre souverain de ma pudique ardeur, Force de mon esprit, et soutien de mon âme : Grand Dieu qui dans le Ciel es l'objet de ma foi, Qui me sers en la Terre, et de guide, et de loi, Délivre-moi, Seigneur, du Tyran qui m'opprime ; A mes justes désirs accorde ce bonheur, Que mon sang, s'il te plaît, lui serve de victime ; Mais en m'ôtant le jour conserve-moi l'honneur</p>	<p>Stance I. Invocation au Saint-Esprit. Ardent miroir des saints, vive source de flamme, Principe de lumière, abîme de splendeur, Souffle de l'éternel, ineffable grandeur, Force de mon esprit, et soutien de mon âme : Amour qui dans le ciel es l'objet de ma foi, Qui me sers en la terre et de guide et de loi, Qui règues dans mon cœur, et mes sens illumines : Anime mon pinceau d'un rayon de tes feux, Pour peindre avec tant d'art tes vérités divines Qu'on ne les puisse voir sans en être amoureux.</p>

II. L'*Alexias* de Rémond

Un cas particulier d'*excerptio major* est constitué par la reprise en traduction de plusieurs passages des élégies néo-latines composant l'*Alexias* du Jésuite François Rémond⁴⁶. C'est ainsi que le contenu du monologue d'Olympie par lequel débute l'acte III correspond étroitement à l'élégie seconde :

46. François Rémond (1558-1631) s'est distingué, au sein de la Compagnie de Jésus, par ses créations littéraires latines, principalement dans les genres de l'épigramme et de l'élégie. Son *Alexias* avait acquis une très grande réputation auprès des contemporains. Voir, sur ce point, la note 15 de l'introduction à *L'Illustré Olympie*.

DEFONTAINES, <i>L'Illustré Olympie</i> , III, 1, v. 693-722	REMOND, « <i>Elegia secunda</i> » ⁴⁷
<p>Ah qu'avecque raison je puis nommer cruelle, L'injuste région qui chez soi te recèle, Qui détruit mon bonheur pour établir le sien, Et se rend aujourd'hui superbe de mon bien : Si mes vœux sont permis, que l'ombre soit maudite, De qui premier ouvrit un passage à la fuite, Qui sut franchir les Monts, et qui premièrement Osa tenter les flots d'un perfide Élément. Autrefois lorsque Rome était en sa naissance, Et n'avait pas si loin étendu sa puissance, Le Tibre et sept Coteaux que l'on voit alentour, Bornaient tous ses Etats, son Empire, et sa Cour. La ville était à peine à soi-même connue, Sa curiosité ne passait pas sa vue, Et le Sénat sans faste et sans ambition, N'était point la terreur d'une autre Nation. Plût au Ciel, Alexis, que ce superbe Empire Fût encore en l'état que je viens de décrire, Et que sans dominer tant de peuples divers, Nos murs lui tinsent lieu de tout cet Univers. Avec toi, cher Epoux, un petit toit de chaume</p>	<p><i>Crudelis regio, quae te fovet usque latentem, Illa meis facta est terra beata malis.</i></p> <p><i>Ah pereat quisquis, si fas est dicere, primus Inviti docuit terga domare salis ! Intactum qui fregit iter, montesque subegit, Virgineam pedibus qui violavit humum. Septeni colles, et Tybridis Ostia, tutus, Exigui limes tunc erat imperii. Tunc erat Urbs vix nota sibi, parvoque Quiriti. Extremi Aethiopes porta Capena fuit. Dictator numerabat oves. pressoque senator, Fessus aratro, humili sub lare jura dabat.</i></p> <p><i>Nunc quoque sic utinam clausis regionibus esses</i></p>

47. Nous citons le texte suivant l'édition des *Francisci Remondi Divionensis e Societate Jesu Epigramata Elegiae Orationes*, Lyon, Pillehotte, 1605 (l'*Alexias* se trouve aux p. 51-75).

<p>Me serait plus aimable, et plus cher qu'un Royaume, Et mon ambition bornerait son espoir Au seul contentement de t'aimer et te voir. Cruel, pourquoi fuis-tu ? que t'a fait ta patrie, Où chacun te chérit avec idolâtrie ? Que t'a fait ton Epouse, un Père et tes Parents, Leurs trépas te sont-ils si fort indifférents ? Que sans être touché de l'ennui qui les presse, Tu puisses consentir qu'ils meurent de tristesse ?</p>	<p><i>Mecum sub vili pauper Alexi casa !</i></p> <p><i>Cur fugis e patria non ullo pulsus ab hoste ?</i> <i>Si tibi cura mei est o fugitive redi,</i> <i>Si tibi cura mei nulla est, miserere parentum;</i> <i>Quem trahis, ipse jubet spiritus esse pium.[...]</i> <i>Immatura utrique paras heu ! funera; iam iam</i> <i>In tumulum tristi cum patre mater abit.</i></p>
--	--

D'autres passages de l'*Elegia quinta* ont été utilisés pour le monologue de l'héroïne à la scène IV, 4 et pour celui de la scène V, 2, prononcé par Aglez :

	DEFONTAINES, <i>L'Illustré Olympie</i>, IV, 4, v. 1083-1094 ; V, 2, v. 1385-1398.	REMOND, « <i>Elegia quinta</i> »
1085	<p>Mais que fais-je insensée, hélas dans ce tableau Je vois tous les Climats de la terre et de l'eau, Des villes, des châteaux, des plaines, des rivages, Des fleuves, des étangs, des prés, des marécages. Et je suis toutefois malheureuse à ce point, Qu'en tant de lieux divers tu ne me parais point : Peintre trop inhumain ! trop cruelle peinture !</p>	<p><i>In tabula specto terrasque, urbesque, hominesque,</i> <i>Astraque, et immensi littora cuncta maris ;</i></p>
1090	<p>Hélas, pourquoi faut-il qu'en toute la nature Que vous me faites voir en vos traits raccourcis, Vous ne me montrez point le séjour d'Alexis ?</p>	<p><i>Crudeles tabula, crudelis tu quoque pictor ;</i> <i>Inter tot mundos unus Alexis abest.</i></p>

[71]

	Faut-il qu'il manque seul où toute chose abonde : Imposteur, rends-le moi, je te rends tout le monde,	<i>O mihi si referas quo vir meus orbe moretur, Orbem habeas pictor, tu mihi redde virum.</i>
1385	Qu'ingénieusement pour flatter mes douleurs Le Peintre a fait agir sa main, et ses couleurs ! Contemple cet objet, regarde, considère, Ces pleurs coulent des yeux d'une dolente mère, Qui triste comme moi fait tout ce que je fis	<i>Admotam remove pictor amice manum. O quas illa preces, o qua suspiria fundit, Dum vocat errantem nocte dieque Deum !</i>
1390	A l'instant malheureux que je perdis mon fils. Vois comme elle est troublée, interdite, incertaine, Ne sachant où chercher la cause de sa peine ; Vois ce corps qui s'avance, et puis comme à son tour La pudeur sert d'obstacle au dessein de l'amour ;	<i>Et stupet, et nescit cur se se subtrahat infans, Certat natura pudori ; Dum natura jubet, quo vetat ire pudor.</i>
1395	Elle est vierge, elle est mère, et son âme est atteinte Par ces deux qualités de désir et de crainte ; Mais enfin son amour de la peur triomphant Lui fait heureusement recouvrer son enfant.	<i>Virgo est, et mater [...]. Spes animat sensum, timor opprimit ; inter utrumque Pignore Diva parens statque caditque suo</i>

[93]

Un dernier monologue, situé à la scène III, 3, tire également une grande partie de son contenu de l'une des élégies (en l'occurrence, la première), en appliquant toutefois un procédé particulier. A l'examen du texte français, on repère plusieurs séquences, traduites et réimplantées en un lieu ne correspondant pas à leur emplacement original dans l'élégie latine, organisée de manière substantiellement différente. Ainsi l'expression « être de mes travaux Messagère moi-même » (v. 885) trouve un équivalent dans le vers latin suivant, situé dans le dernier quart de l'élégie :

Atque mea fierem nuncia tristitia.

Pour parvenir à localiser l'image de l'amour et des ailes

(v. 924), il faut, par contre, remonter au premier quart du texte latin :

Ipse daret pedibus celeres amor anxius alas.

Les « monstres affreux dont l'univers abonde » (v. 898) conservent, quant à eux, la trace d'un long développement de Rémond sur les divers « *monstra* » que l'épouse d'Alexis risque de rencontrer. Enfin l'allusion de l'Olympie desfontainienne au personnage biblique de Judith est traduite d'un passage équivalent situé en un tout autre endroit du texte d'origine :

<p>DESFONTAINES, <i>L'Illustre Olympie</i>, III, 3, v. 901-907</p>	<p>REMOND, « <i>Elegia prima</i> »</p>
<p>905 N'a-t-on pas vu jadis une constante femme Mépriser noblement et le fer et la flamme, Et passer à travers de mille bataillons Pour tuer un Tyran dedans ses pavillons ? Pourquoi lui laisserai-je un si grand avantage ? Je n'ai pas moins de cœur, d'adresse, et de courage [...]</p>	<p><i>Impavida hostiles perrupit foemina campos Et caput Assyrio messuit ense duci.</i></p> <p><i>Et metuenda etiam est mea dextera : primaque possum Vincere virginea praemia militia</i>⁴⁸</p>

48. En revanche, la pointe qui clôt la troisième élégie met également un terme au monologue d'Olympie : « *Mors incerta tua est, tam mihi certa est* » est adapté en : « Sinon autant qu'à moi ta mort est incertaine, / Sois certain, cher Epoux, que la mienne est certaine. » (v. 925-926)

Annexe III :

DESFONTAINES ET LE RECUEIL DE MARTIAL DE BRIVE

Plusieurs passages de *L'Illustre Olympie* se retrouvent, avec quelques variantes ponctuelles, dans les *Combats et les Victoires de Saint Alexis*, suite de douze élégies appartenant au recueil posthume des œuvres du capucin Martial de Brive, publié en 1660 par les soins de son confrère Zacharie de Vitré⁴⁹.

De la lutte dans l'épreuve (Elégie I, « Alexis combattu ») à la victoire finale (Elégie XII, « La Couronne et la dernière cérémonie de la pompe d'Alexis »), ces poèmes relatent sur un mode linéaire le destin d'Alexis, en vertu de la métaphore sous-jacente du triomphe antique. Comme on peut s'y attendre cependant, les valeurs habituellement associées au triomphe guerrier sont inversées, puisque la gloire du saint réside précisément dans son abaissement. Ce paradoxe se reflète dans l'identification des ennemis auxquels Alexis se voit confronté : en s'opposant à la volonté de ses parents, il défie la « nature » ; en se soustrayant aux attentes de son épouse, il lutte contre l'« amour ». Ces deux termes inaugurent de manière significative la première Elégie : « De nature et d'amour, Alexis combattu / Cherchait à se couvrir de toute sa vertu », et réapparaissent au seuil de l'Elégie XII : « Il voit son char suivi d'amour et de nature ... ». Ces pôles antithétiques, qui ponctuent réguliè-

49. *Le Parnasse Seraphique et les derniers Soupirs de la Muse du R. P. Martial de Brives, Capucin. Contenant, Les Grandeurs de Dieu, Les Grandeurs de N. S. Jesus-Christ. Les Grandeurs de la Sainte Vierge, Les Combats et Victoires de Saint Alexis. Et autres Œuvres meslées*, Lyon, François Demasso, 1660. Les élégies qui nous intéressent se trouvent aux p. 333-373.

rement les scènes critiques de la vie d'Alexis, soutiennent la structure narrative de l'ensemble.

Les tableaux qui suivent reproduisent les fragments des *Elégies* qui présentent un texte analogue à celui de *Desfontaines* :

Elégie II, « Alexis fugitif », p. 337-338. (Les variantes sont indiquées en gras.)

<i>L'Illustre Olympie</i> , I, 4, v. 207-304	Elégie II, « Alexis fugitif » , p. 337-338
<p>Amis, je suis assez redevable à vos soins, Mon amour désormais ne veut plus de témoins, Et dans les doux transports dont mon âme est saisie Elle n'a plus besoin de votre courtoisie. Adieu, laissez-moi seul, afin qu'en liberté Je songe aux beaux liens où je suis arrêté ; Vous savez qu'à cette heure à mes vœux opportune, Le grand nombre déplaît, et la suite importune.</p>	<p>Et je ne suis que trop redevable à vos soins, Mon amour désormais ne veut plus de témoins, Et dans les doux transports dont mon âme est saisie Elle n'a plus besoin de votre courtoisie. Adieu ? Laissez moi seul afin qu'en liberté Je pense aux doux liens dont je suis arrêté ; Vous savez qu'à cette heure à mes vœux opportune Le grand nombre déplaît et la suite importune.</p>

<i>L'Illustre Olympie</i> , I, 5, v. 308-320	Elégie II, « Alexis fugitif » , p. 338
<p>Que feras-tu mon âme ? Eh bien me voilà seul où tu m'as fait venir. Que résoudrai-je enfin ? que dois-je devenir ? Où tourneront mes pas ? quel chemin dois-je suivre ? Quitterai-je un objet sans qui je ne puis vivre ? Quitterai-je un objet de grâces revêtu ; La perfection même, et la même vertu ? Un objet que je dois, et puis chérir sans blâme ?</p>	<p>Que feras-tu mon âme ? Eh bien me voilà seul où tu m'as fait venir, Que resoudrai-je enfin que dois-je devenir ? Où tourneront mes pas, quel chemin dois-je suivre ? Quitterai-je un objet sans qui je ne puis vivre ? Quitterai-je un objet de grâces revêtu, La perfection mesme et la mesme vertu, Un objet que je dois et puis chérir sans blâme,</p>

<p>Olympie en un mot, et qui plus est ma femme ? Ah mon âme ! c'est trop, je n'y puis consentir. Dis-moi qu'a-t-elle fait qui m'oblige à partir ? L'amour qu'elle a pour moi n'est-il pas légitime ? Ne puis-je pas aussi la posséder sans crime ?</p>	<p>Ma Christine en un mot et qui plus est ma femme ; Ah mon âme ? c'est trop, je n'y puis consentir, Dis-moi qu'a-t-elle fait qui m'oblige à partir L'amour qu'elle a pour moi n'est-il pas légitime ? Ne puis-je pas aussi la posséder sans crime ?</p>
---	---

Élégie III, « L'amour en alarmes », p. 341-344

<p><i>L'Illustre Olympie</i>, II, 3, v. 308-498</p>	<p>Élégie III, « L'amour en alarmes », p. 341-343</p>
<p>Alexis est sorti ! Que dites-vous Lucelle ? Alexis est sorti ! non non, il m'est fidèle, Il m'aime, il me chérit, et son retardement N'est que pour éprouver si je l'aime ardemment. Oui, je t'aime Alexis, oui, je t'aime mon âme, Et tu me ferais tort de douter de ma flamme ; Puisqu'il est assuré qu'il n'est rien sous les Cieux Qui soit cher à mes sens à l'égal de tes yeux ; Toutefois inhumain. Que dis-tu misérable ! Vois-tu pas que ce mot te peut rendre coupable ! Ah pardon, cher Epoux, ce mot m'est échappé, Sans consulter ce cœur que ton œil a frappé, Et que hors de saison ton absence désole Quant tu le peux guérir d'une seule parole. Quoi tu ne parais pas ? et dans un même jour J'aurai vu commencer et finir ton amour ?</p>	<p>Alexis est parti ? Quelle est cette nouvelle ? Alexis est parti ? non, il m'est trop fidèle, Il m'aime, il m'aime trop ! et ce retardement N'est que pour éprouver si je l'aime ardemment, Oui, ? je t'aime Alexis ? oui, de toute mon âme, Et tu serais cruel de douter de ma flamme, Puisqu'il est assuré qu'il n'est rien sous les Cieux, Qui soit cher à mes yeux, à l'égal de tes yeux ; Toutefois inhumain ? que dis-je misérable ! Vois-je pas que ce mot te peut rendre coupable : Ah pardon, cher Epoux ? ce mot m'est échappé, Sans consulter ce cœur que ton œil a frappé Et que hors de saison ton absence désole Quant tu le peux guérir d'une seule parole ; Quoi tu ne parais pas ? et dans un même jour J'aurai vu commencer et finir ton amour,</p>

Est-ce là cette ardeur que tu m'avais jurée ?

Cette fidélité d'éternelle durée,
Ces tendresses, ces feux, et ces ravissements

Qu'en ces occasions témoignent les amants ?

Quoi donc serai-je veuve aussitôt qu'épousée ?

Quoi, ne t'ai-je chéri que pour être abusée ?

Et ne répondras-tu qu'avecque des mépris

Au brasier innocent dont mon cœur est épris ?

Ah c'est trop de rigueur, et trop d'ingratitude ;

Lucelle tire-moi de cette inquiétude

Va, retourne.

[*Lucelle*] : **Où, Madame.** [Olympie :] **Ah tu** me fais mourir

Vole, et fais qu'Alexis me vienne secourir,

Oui, **dis-lui** mon amour et mon impatience,

Conjure-le de rendre à mes yeux sa présence,

Et si c'est **son** dessein d'abandonner ce lieu,

Qu'il vienne au moins me dire un pitoyable adieu.

[v. 455-462 : *réplique de Virginie*]
Quoi donc il est parti cet Astre de ma vie ?

Il a donc à mes yeux sa lumière ravie ?

Et cet œil **provident** qui nous donne le jour,

Ne me fait point revoir l'objet de mon amour ?

Ah Soleil importun ! odieuse lumière,

Pourquoi commences-tu ta funeste carrière ?

Cesse, cesse de luire en ces lieux obscurcis,

Et n'y parais jamais qu'avec mon Alexis,

Est-ce là cette ardeur que tu m'avais jurée ?

Cette fidélité d'éternelle durée ?
Ces tendresses, ces feux, et ces ravissements

Qu'en ces occasions témoignent les Amants ?

Eh quoi serai-je veuve aussitôt qu'épousée ?

Et n'ai-je de l'amour que pour être abusée ?

Quoi ne répondras-tu qu'avecque des mépris,

Aux brasiers innocents dont mon cœur est épris ?

Ah c'est trop de rigueur, et trop d'ingratitude ?

Cher et cruel sujet de mon inquiétude ?

Alexis qui me laisse et qui me fais mourir,

Par grâce ou par amour viens tôt me secourir ;

Oui, **viens voir** mon amour et mon impatience ?

Et viens rendre à mes yeux ton aimable présence,

Mais si c'est **ton** dessein d'abandonner ce lieu

Viens au moins **pour** me dire un pitoyable adieu ?

Quoi donc il est parti ? cet astre de ma vie

A de mes tristes yeux sa lumière ravie

Et cet œil **tout de feu** qui nous donne le jour

Ne me fait point revoir l'objet de mon amour :

Ah Soleil ! importun ! odieuse lumière,

Pourquoi commences-tu ta funeste carrière :

Ah ne rends pas le jour à ces lieux obscurcis,

Ou ne l'y rends jamais qu'avec mon Alexis ;

Alexis ! ah beau nom qui charme
mon oreille,

Beau nom **unique** prix d'une
amour sans pareille.

Nom seul allégement d'un feu
continuel,

Pourquoi m'es-tu si doux quand il
m'est si cruel ?

Mais pourquoi **m'amusé-je à**
d'inutiles plaintes ?

Mon esprit n'est-il pas éclairci de
ses craintes,

Ah dans un sentiment et si juste et
si vif,

Suivons, suivons les pas de ce beau
fugitif,

Et faisons reconnaître aux esprits
infidèles,

Aussi bien que des fers que
l'amour a des ailes ;

Allons donc ... mais où vais-je ?
où ? qu'importe, où le sort

Voudra que je rencontre Alexis ou
la mort.

[v. 483-485 : *réplique de Virginie*]

Ah **cachez à mes yeux ces pom-
peux** ornements :

En un si pitoyable et si triste Hymé-
née,

Ils ont par trop d'éclat pour une
infortunée ;

Ensevelissez-moi dans un habit de
deuil,

Et pour lit nuptial qu'on **m'ap-
prête** un cercueil :

**Otez-moi ces tableaux, abattez
ces balustres,**

**Ce faste ne sied bien qu'aux per-
sonnes illustres,**

**Que le ciel plus bénin voit d'un
regard plus doux,**

**Et non pas aux objets qu'il
regarde en courroux,**

Mais que trouvé-je ici ? Grand
Dieu, c'est la figure

Alexis ah beau nom ? qui charme
mon oreille,

Beau nom ? **gage sans** prix d'une
amour sans pareille ?

Amoureux entretien d'un feu
continuel,

Pourquoi m'es-tu si doux, quand il
m'est si cruel ?

Mais pourquoi **m'amuser en** d'in-
utiles plaintes ?

Mon esprit n'est-il pas éclairci de
ses craintes :

Ah dans un sentiment et si juste et
si vif

Suivons, suivons les pas de ce beau
fugitif,

Et faisons reconnaître aux esprits
infidèles

Aussi bien que des fers, que
l'amour a des ailes ;

Allons donc ? mais où vais-je ! **et
que sais-je** où le sort

Voudra que je rencontre Alexis ou
la mort.

**Dans ce transport d'amour cette
belle affligée**

**A de nouveaux soupirs se re-
trouve engagée,**

**Rencontrant sa douleur dans ses
habillements**

Ah **dit-elle ôtez-moi ces tristes**
ornements :

En un si pitoyable, et si triste hymé-
née,

Leur pompe a trop d'éclat pour
une infortunée :

Ensevelissez-moi dans un habit de
deuil !

Et pour lit nuptial qu'on **me preste**
un cercueil ;

Mais que trouvé-je ici, Grand
Dieu ? c'est la figure,

<p>Du mortel plus charmant qui soit en la nature, Mais hélas, c'est aussi l'insensible tableau De ce cruel époux qui m'envoie au tombeau : Précieuse faveur ? agréable relique, Doux charme de mes maux, et mon espoir unique, Beau portrait d'Alexis, dis-moi cher imposteur, Pourquoi dedans les traits parais-tu si menteur ! Pourquoi sous la douceur d'un si charmant visage Caches-tu les rigueurs d'un esprit si sauvage ? Il est vrai qu'en ce point mon doute est éclairci, Car je vois que son cœur ne paraît pas ici, Et que de ce Captif pour qui je suis en peine Il ne m'est rien resté que l'ombre et que la chaîne. Chers gages d'un Hymen que le ciel rigoureux Ou devait empêcher, ou rendre plus heureux, Agréables liens, belle et cruelle feinte, Du vrai bien dont la perte anime ici ma plainte, Témoins de mon amour comme de mes douleurs, Prenez en même temps mes baisers et mes pleurs.</p>	<p>Du mortel plus charmant qui soit en la nature, Mais hélas ! c'est aussi l'insensible tableau D'un Epoux insensible autant qu'il m'était beau. Précieuse faveur, agréable relique ? Doux charme de mes maux, et mon espoir unique : Beau portrait d'Alexis, dis-moi cher imposteur ? Pourquoi dedans les traits parais-tu si menteur ! Pourquoi sous les douceurs d'un si charmant visage Caches-tu les rigueurs d'un esprit si sauvage ; Il est vrai qu'en ce point mon doute est éclairci Car je vois que son cœur ne paraît pas ici, Que de ce fugitif pour qui je suis en peine Il ne me reste rien que l'ombre, et que la chaîne. Chers gages d'un hymen, que le Ciel rigoureux Ou devait empêcher ou rendre plus heureux Agréables liens ? belle et cruelle feinte Du vrai bien dont la perte anime ici ma plainte, Témoins de mon amour comme de mes douleurs ? Prenez en même temps mes baisers et mes pleurs.</p>
---	--

Élégie IV, p. 344-349

<i>L'Illustre Olympie</i> , II, 4, v. 530-534	Élégie IV, « La nature et l'amour au Conseil » , p. 344
Et c'est de quoi jamais il ne me faut parler, Comme pour Alexis mon amour fut extrême,	C'est de quoi, répond-elle il ne faut plus parler Comme pour Alexis mon amour fut extrême,

[36]

<p>Mon regret aujourd'hui le doit être de même, Et mon ressentiment paraîtrait bien léger, Si par de vains discours il pouvait s'alléger.</p>	<p>Mon regret aujourd'hui le doit être de même, Et mon ressentiment paraîtrait bien léger Si par de vains discours il pouvait s'alléger.</p>
---	--

	<i>L'Illustre Olympie</i> , III, 1, v. 663-692	Élégie IV, « La nature et l'amour au Conseil » , p. 348	
	<p>Arbitre des feux de mon âme, Et de mes inclinations,</p>	<p>Beaux témoins des pleurs de mon âme ? Et de mes inclinations,</p>	
665	<p>Toi qui vois tant de Nations Sous ton Char éclatant de lumière et de flamme :</p>	<p>Toi qui vois tant de nations Sous ton char éclatant de lumière et de flamme :</p>	
	<p>Beau Principe de la clarté, Grand Astre de qui la beauté</p>	<p>Beau Principe de la clarté ? Grand astre de qui la beauté</p>	
	<p>A des traits de l'objet que mon âme révère,</p>	<p>A des traits des beautés que mon âme révère,</p>	
670	<p>Soleil qui malgré moi nous redonnes le jour, Confesse qu'il n'est rien d'égal à ma misère, Et qu'il n'est point d'ardeur pareille à mon amour.</p>	<p>Soleil ? qui malgré moi nous redonnes le jour, Confesse qu'il n'est rien d'égal à ma misère, Et qu'il n'est point d'ardeur pareille à mon amour.</p>	
	<p>Tout me chérit, un Prince m'aime, Un Empereur m'offre ses vœux, Je suis insensible à ses feux, Et d'un œil de mépris je vois son Diadème ;</p>	<p>Tout me chérit, un Prince m'aime, Un Empereur m'offre ses vœux, Je suis insensible à ses feux, Et d'un œil de mépris je vois son diadème ;</p>	[46]
675	<p>En vain il me presse et me suit, J'adore un ingrat qui me fuit, Qui tout cruel qu'il est ne saurait me déplaire :</p>	<p>En vain il me presse et me suit, Je suis un ingrat qui me fuit, Que tout ingrat qu'il est ne saurait me déplaire ;</p>	
680	<p>Bel Astre dont l'éclat nous redonne le jour, Confesse donc que rien n'égale ma misère, Et que tout est de glace au prix de mon amour.</p>	<p>Bel astre ? dont l'éclat nous redonne le jour, Confesse ici que rien n'égale ma misère, Et que tout est de glace auprès de mon amour.</p>	
685	<p>Alexis en quelle contrée Fais-tu reluire tes appas ? Amour adresses-y mes pas, Permits que ton flambeau m'en découvre l'entrée ;</p>	<p>Alexis ? en quelle Contrée Fais-tu reluire tes appas ? Amour adresses-y mes pas, Permits que ton flambeau m'en découvre l'entrée ;</p>	

690	<p>Cher Epoux, encore une fois, Souffre que j'entende ta voix, Et qu'enfin ton bel œil et m'en- flamme et m'éclaire : Et tu confesseras avec l'Astre du jour, Qu'il n'est rien dessous l'un et sous l'autre Hémisphère Qui puisse aucunement égalier mon amour.</p>	<p>Cher Epoux, encore une fois, Souffre que j'entende ta voix, Et qu'enfin ton bel œil et m'en- flamme et m'éclaire ; Et tu confesseras avec l'astre du jour, Qu'il n'est rien dessous l'un et sous l'autre hémisphère Qui puisse en ce rencontre égalier mon amour.</p>
-----	--	---

695	<p><i>L'Illustre Olympie</i>, III, 1, v. 693- 698</p> <p>Ah qu'avecque raison je puis nommer cruelle, L'injuste région qui chez soi te recèle, Qui détruit mon bonheur pour éta- blir le sien, Et se rend aujourd'hui superbe de mon bien : Si mes vœux sont permis, que l'ombre soit maudite, De qui premier ouvrit un passage à la fuite,</p>	<p>Élégie IV, « La nature et l'amour au Conseil », p. 349</p> <p>Ah ! dit-elle qu'ici je puis nom- mer cruelle, L'injuste région qui mon âme recèle, Qui détruit mon bonheur pour éta- blir le sien, Et se rend aujourd'hui superbe de mon bien : Si mes vœux sont permis : que l'ombre soit maudite, De qui, premier ouvrit un passage à sa suite,</p>
-----	--	---

720	<p><i>L'Illustre Olympie</i>, III, 1, v. 717- 724</p> <p>Cruel, pourquoi fuis-tu ? que t'a fait ta patrie, Où chacun te chérit avec idolâtrie ? Que t'a fait ton Epouse, un Père et tes Parents, Leurs trépas te sont-ils si fort in- différents ? Que sans être touché de l'ennui qui les presse, Tu puisses consentir qu'ils meu- rent de tristesse ? Ah change de dessein, c'est par eux que tu vis, Et c'est d'eux que tu tiens ce que tu leur ravis ;</p>	<p>Élégie IV, « La nature et l'amour au Conseil », p. 349</p> <p>Pourquoi cruel fuis-tu ? que t'a fait ta Patrie, Où chacun te chérit avec Idolâtrie ? Que t'a fait ton Epouse, un Père et tes Parents ? Leurs trépas te sont-ils le sort in- différents ? (sic) Que sans être touché de l'ennui qui les presse, Tu puisses consentir qu'ils meu- rent de tristesse. Ah change de dessein ! c'est par eux que tu vis, Et c'est d'eux que tu tiens ce que tu leur ravis,</p>
-----	---	---

730	<p><i>L'Illustre Olympie</i>, III, 1, v. 729-732</p> <p>Reviens donc Alexis, contente leur envie, A toute ta maison rends la joie et la vie, Le repos à mon cœur, l'espoir à mon amour, La lumière à mes yeux, et le lustre à la Cour.</p>	<p>Élégie IV, « La nature et l'amour au Conseil », p. 349</p> <p>Reviens donc Alexis, contente leur envie, A toute ta maison, rends la joie et la vie, Le repos à mon cœur, l'espoir à mon amour, La lumière à mes yeux et le lustre à la Cour.</p>
-----	--	--

Élégie V, p. 350-353

980	<p><i>L'Illustre Olympie</i>, IV, 1, v. 977-983 IV, 2, v. 984</p> <p>Enfin c'est à ce coup que tu vois la carrière, Il n'est, il n'est plus temps de marcher en arrière ; Voici Rome, Alexis, et voilà le Palais D'où toi-même as banni le repos, et la paix : Avance malheureux, qu'est-ce que tu regardes ? Mais je vois l'Empereur au milieu de ses Gardes, O Ciel en quel état me trouvé-je réduit. [Réplique du Garde] Euphémien lui suit.</p>	<p>Élégie V, « Alexis dans l'occasion », p. 350</p> <p>Enfin c'est à ce coup que tu vois la Carrière, Il n'est plus temps ici de tourner en arrière ; Alexis, vois ici la Cour et le Palais D'où toi-même as banni le repos et la paix : Mais lâche que crains tu ? qu'est-ce que tu regardes ? Si tu vois l'Empereur au milieu de sa garde. C'est dedans cet état où tu te vois réduit Qu'il te faut aborder ton père qui lui suit ;</p>
-----	--	--

1025	<p><i>L'Illustre Olympie</i>, IV, 3, v. 1023-1040</p> <p>Seigneur, au nom d'un fils que vous croyez perdu, Et qui dans peu de temps vous doit être rendu, Je vous veux conjurer d'une chose assez grande, Mais légère pour vous. [Euphémien :] Quelle est donc ta demande,</p>	<p>Élégie V, « Alexis dans l'occasion », p. 350-351</p> <p>Seigneur, au nom d'un fils que vous croyez perdu, Et qui dans peu de temps vous doit être rendu, Je vous veux conjurer d'une chose assez grande, Mais légère pour vous. Quelle est donc ta demande ?</p>
------	--	--

	Parle, mais si tu veux apaiser mes soucis, Dis-moi ce que tu sais de mon cher Alexis. [Alexis :] C'est du Ciel, non de moi que vous devez attendre	Lui dit Euphémien, pour finir mes soucis Dis moi ce que tu sais de mon cher Alexis. C'est du Ciel répond-il que vous devez attendre	[68]
1030	Les effets d'un désir si charmant et si tendre. Cependant en son nom j'implore à vos genoux La grâce et la faveur que j'espère de vous. Votre maison, Seigneur, fut tou- jours opportune A tous les malheureux qu'outrage la fortune,	Les effets d'un désir et si juste et si tendre. Cependant en son nom j'implore à vos genoux La grâce et la faveur que j'espère de vous, Votre maison Seigneur fut toujours opportune A tous les malheureux que brave la fortune,	
1035	Et je devrai beaucoup à vos rares bontés Si sensible à l'excès de mes cala- mités, Vous daignez m'accorder quelque demeure obscure Où je puisse obéir aux lois de la nature, Soulager mes ennuis et par votre secours	Et je devrai beaucoup à vos grandes bontés Si sensible à l'excès de mes cala- mités, Vous daignez accorder quelque demeure obscure Où je puisse obéir aux lois de la nature, Soulager mes ennuis et par votre secours	
1040	Attendre que le Ciel dispose de mes jours.	Attendre que le Ciel dispose de mes jours ;	

	<i>L'Illustre Olympie</i> , IV, 4, v. 1043- 1096	Élégie V, « Alexis dans l'occa- sion » , p. 352-353
1045	Hélas, en quel état m'a réduit mon amour ? Je souffre également, et la nuit et le jour, J'ouvre et je ferme en vain ma mou- rante paupière, Si l'une est sans repos, l'autre a peu de lumière, Et mes yeux altérés du cours de mes malheurs Ne semblent plus ouverts qu'à l'usage des pleurs, J'ai beau pour me tirer de mon inquiétude,	Hélas, en quel état m'a réduit mon amour ? Je souffre également, et la nuit et le jour, J'ouvre et je ferme en vain ma mourante paupière, Si l'une est sans repos l'autre a peu de lumière, Et mes yeux altérés du cours de mes malheurs Ne semblent plus ouverts qu'à l'usage des pleurs. J'ai beau pour me tirer de mon inquiétude
1050	Fuir le monde et le bruit, chercher la solitude,	Fuir le monde et le bruit, chercher la solitude,

	L'ennui qui me travaille et me suit en tous lieux, N'abandonne jamais, ni mon cœur, ni mes yeux. Tantôt pour adoucir la rigueur de ma peine, J'exhale mes soupirs au bord d'une fontaine, Et là loin d'apaiser l' excès de mon tourment Mes larmes et ses eaux coulent confusément, Je contemple tantôt les plus aimables choses ; Je vois naître les lys, je vois fleurir les roses, Mais toutes ces beautés où paraît tant d'appas, Contentent tout le monde, et ne me plaisent pas. Quelquefois pour charmer ma douleur sans pareille Les plus doux instruments chatouillent mon oreille ; Mais les luths plus mignards sans la voix d'Alexis Se trouvent impuissants à bannir mes soucis.	L'ennui qui me travaille et me suit en tous lieux N'abandonne jamais ni mon cœur ni mes yeux : Tantôt pour adoucir la rigueur de ma peine J'exhale mes soupirs au bord d'une fontaine, Et là loin d'apaiser le cours de mon tourment Mes larmes et ses eaux coulent confusément ; Je contemple tantôt les plus aimables choses, Je vois naître les lys, je vois ouvrir les roses, Mais toutes ces beautés où paraît tant d'appas, Contentent tout le monde et ne me plaisent pas. Quelquefois pour charmer ma douleur sans pareille Le plus doux instrument chatouille mon oreille ; Les luths plus déliçats sans la voix d'Alexis Se trouvent impuissants à charmer mes soucis :	
1055	De lui seul aujourd'hui dépend toute ma joie :	De lui seul aujourd'hui dépend toute ma joie,	
	Fais donc, cher Alexis, fais que je te revoie, Et donne pour le moins à la compassion Ce que ton cœur refuse à mon affection ; Vois combien ma douleur est sensible et profonde,	Fais donc cher Alexis ? fais que je te revoie, Et donne pour le moins à la compassion Ce que ton cœur refuse à mon affection ; Vois combien ma douleur est sensible et profonde,	
1060	Mon esprit inquiet te suit par tout le monde, Sans savoir en quels lieux , je m'attache à tes pas, Et mon œil bien souvent te cherche où tu n'es pas, Mais n'es-tu point peut-être en ces vastes campagnes ? Ton séjour n'est-il pas sur ces hautes montagnes ?	Mon esprit inquiet te suit par tout le monde, Sans savoir en quel lieu je m'attache à tes pas. Et mon œil bien souvent te cherche où tu n'es pas, Mais ? n'es-tu point peut-être en ces vastes campagnes ? Ton séjour n'est-il pas sur ces hautes montagnes,	[70]
1065	N'es-tu pas retiré dans ce lieu que je vois,	Serais-tu retiré dans ce lieu que je vois,	

	<p>Ne te caches-tu pas à l'ombre de ces bois ? Ah quitte ces désirs, que quelque main barbare N'ôte à cet univers ce qu'il a de plus rare, Fuis ces tristes repairs des Lions et des Ours</p>	<p>Et ce bois sombre ici te cache-t-il à moi : Ah quitte ces déserts ! que quelque main barbare N'ôte à cet Univers, ce qu'il a de plus rare ; Fuis l'horrible séjour des lions et des ours</p>	
1080	<p>Que leur âpre fureur n'attente à tes beaux jours. Et s'il te reste encor quelque soin d'Olympie, N'expose pas sur mer son espoir, et ta vie. Mais que fais-je insensée, hélas dans ce tableau Je vois tous les Climats de la terre et de l'eau,</p>	<p>Crainte que leur fureur n'attente à tes beaux jours, Et s'il te reste encor quelque soin de Christine, Souviens-toi que le Ciel, à tout bien te destine. Mais que suis-je insensée ? hélas dans ce tableau Je vois tous les climats de la terre et de l'eau,</p>	
1085	<p>Des villes, des châteaux, des plaines, des rivages, Des fleuves, des étangs, des prés, des marécages. Et je suis toutefois malheureuse à ce point, Qu'en tant de lieux divers tu ne me parais point : Peintre trop inhumain ! trop cruelle peinture !</p>	<p>Des villes des châteaux, des plaines, des rivages, Des fleuves, des étangs, des prés, des marécages. Et je suis toutefois malheureuse à ce point, Qu'en tant de divers lieux, tu ne me parais point : Peintre trop inhumain ? Toi cruelle peinture ?</p>	[71]
1090	<p>Hélas, pourquoi faut-il qu'en toute la nature Que vous me faites voir en vos traits raccourcis, Vous ne me montrez point le séjour d'Alexis ? Faut-il qu'il manque seul où toute chose abonde : Imposteur, rends-le moi, je te rends tout le monde,</p>	<p>Hélas ! pourquoi faut-il qu'en toute la nature Que vous me faites voir en vos traits raccourcis, Vous ne me montriez point le séjour d'Alexis ; Faut-il qu'il manque seul où toute chose abonde ? Imposteur rends-le moi, je te rends tout le monde,</p>	
1095	<p>Et comme il m'est plus cher que tout ce que je vois Il me rendra lui seul plus contente que toi.</p>	<p>Et comme il m'est plus cher que tout ce que je vois, Me (<i>sic</i>) rendra lui seul plus contente que toi.</p>	

Elégie VI, p. 353-356

	<i>L'Illustre Olympie</i> , IV, 6, v. 1147-1155	Elégie VI, « Alexis engagé » , p. 353
1150	<p>Que je crains cet abord ! C'est ici qu'il faut faire un généreux effort, C'est ici qu'il faut vaincre un aimable adversaire ; J'ai bravé les assauts des valets de mon père, J'ai vu d'un œil égal leur haine et leur mépris, Leurs malices n'ont pas ébranlé mes esprits ; Mais contre cet objet si rare et si fidèle Ma vertu perd courage, et mon âme chancelle. Ciel, écoute mes vœux...</p>	<p>Quoi, tu crains cet abord ! C'est ici qu'il faut faire un généreux effort, C'est ici qu'il faut vaincre un aimable adversaire ; J'ai bravé les assauts des valets de mon père, J'ai vu d'un œil égal leur haine et leur mépris Leurs malices n'ont pas ébranlé mes esprits : Et contre cet objet si rare et si fidèle Ma vertu perd courage, et mon âme chancelle. Ciel écoute mes vœux ...</p>

	<i>L'Illustre Olympie</i> , IV, 7, v. 1229-1304	Elégie VI, « Alexis engagé » , p. 353-356
1230	<p>Digne objet de pitié, mais beau-coup plus d'envie, Si ton sort se compare à celui de l'impie, Cesse de t'étonner de me voir près de toi, Toujours un malheureux cherche un semblable à soi, Et les amis du sort ne sont pas agréables : A ceux que la fortune a rendus misérables, Remets donc ton esprit, et rappelle tes sens, Sache que je prends part aux maux que tu ressens, Et que loin de te fuir, l'excès de ta misère Fait que je te chéris, et que je te révère. Je trouve auprès de toi mes consolations,</p>	<p>Digne objet de pitié ! puis que le Ciel destine Que ton sort soit égal à celui de Christine, Cesse de t'étonner de me voir près de toi, Toujours un malheureux cherche un semblable à soi, Et les amis du sort ne sont pas agréables A ceux que la fortune a rendus misérables : Remets donc tes esprits et rappelle tes sens, Sache que je prends part aux maux que tu ressens, Et loin de te fuir, l'excès de ta misère Fait que je te chéris et que je te révère ; Je trouve auprès de toi mes consolations,</p>
1235		

1240	<p>Et l'unique secours de mes afflictions : C'est de toi que j'apprends à vaincre l'insolence Du malheur qui m'attaque avecque violence, Et c'est toi seul aussi qui braves les travaux, Que je veux faire ici confident de mes maux.</p>	<p>Et l'unique secours de mes afflictions, C'est de toi que j'apprends à vaincre l'insolence Du malheur qui m'attaque avec (<i>sic</i>) violence, Et c'est toi seul aussi qui braves les travaux Que je veux faire ici confident de mes maux.</p>	[81]
1245	<p>[<i>Alexis</i> :] Un homme dont le sort est abject à l'extrême, Qui pressé du malheur y succombe lui-même, Et ne peut subsister sans aide, ou sans appui, Est mal propre Madame, à secourir autrui : Regardez qui je suis, regardez qui vous êtes,</p>	<p>Un homme, (respond-il) qui se voit à l'extrême, Qui pressé du malheur y succombe lui-même, Et ne peut subsister sans aide et sans appui, Est mal propre Madame, à secourir autrui : Regardez qui je suis, avec ce que vous êtes,</p>	
1250	<p>Vous changerez bientôt le dessein que vous faites, Et sans rien espérer d'un esprit abattu Vous tiendrez tout du ciel et de votre vertu. [<i>Olympie</i> :] Il est vrai que le ciel s'il m'était plus propice Pourrait à mes désirs rendre ce bon office ;</p>	<p>Vous changerez bientôt le dessein que vous faites, Et sans rien espérer d'un esprit abattu Vous tiendrez tout du ciel et de votre vertu ; Il est vrai que le ciel s'il m'était plus propice Dit-elle, me pourroit rendre ce bon office ;</p>	
1255	<p>Mais il m'apprend assez qu'il est trop rigoureux Pour se rendre jamais favorable à mes vœux. [<i>Alexis</i> :] Ah Madame ! [<i>Olympie</i> :] J'ai tort, il est vrai je blasphème, Mais on perd la raison en perdant ce qu'on aime, Et lorsque le malheur nous réduit à ce point</p>	<p>Mais il m'apprend assez qu'il est trop rigoureux Pour se rendre jamais favorable à mes vœux. Ah Madame ! (à ce ah d'Alexis) je blasphème Repart-elle, on perd tout, lorsqu'on perd ce qu'on aime, Et lorsque le malheur nous réduit à ce point</p>	[82]
1260	<p>Un cœur est bien constant qui ne murmure point : J'ai perdu, mais ô Dieu puis-je dire ma perte Sans voir en même temps ma sépulture ouverte ? J'ai perdu, dis-je, hélas l'objet le plus parfait</p>	<p>Un cœur est bien constant qui ne murmure point : J'ai perdu, mais ô Dieu ! puis-je dire ma perte ? Sans voir à même temps ma sépulture ouverte, J'ai perdu, dis-je hélas l'Amant le plus parfait</p>	

<p>1265</p> <p>1270</p> <p>1275</p> <p>1280</p> <p>1285</p>	<p>Que l'Univers ait eu, que la Nature ait fait Un époux tout divin, un homme incomparable ; Mais cruel à moi seule, et pourtant adorable. [<i>Alexis</i> :] Ah ne lui donnez pas ces belles qualités Ni ces noms glorieux qu'il n'a pas mérités ; Traitez-le donc plutôt d'ingrat et de barbare, Puisqu'il a pu quitter une beauté si rare, Et ne regrettez pas un infidèle époux Que le ciel vous ravit comme indigne de vous. [<i>Olympie</i> :] Comme indigne de moi ? ton erreur est insigne, Dis plutôt un Epoux dont j'étais trop indigne, Puisque mes seuls défauts ont causé mes malheurs, Et cet éloignement qui nourrit mes douleurs. [<i>Alexis</i> :] Dites qu'une beauté si rare et si parfaite Cause cette cruelle et fâcheuse retraite De peur que moins Epoux que votre adorateur, L'ouvrage ne lui fasse oublier son auteur. Mais que fais-je imprudent ? ah changeons de langage [<i>Olympie</i> :] A peine un Courtisan en dirait davantage. [<i>Alexis</i> :] Quoique grossier, Madame, au moins ai-je des yeux. [<i>Olympie</i> :] Je ne suis pas si vaine, et je me connais mieux, Sa retraite sans doute a bien une autre cause. [<i>Alexis</i> :] Je ne puis toutefois vous en dire autre chose,</p>	<p>Que l'univers ait vu, ny la nature fait Un Epoux tout divin, un homme incomparable ; Mais cruel à moi seule et pourtant adorable. Ah dit-il, ôtez-luy ces belles qualités Et ces noms glorieux qu'il n'a pas mérités, Ah ! traitez-le plutôt d'ingrat et de barbare Puisqu'il osa quitter une beauté si rare, Et ne regrettez pas un infidèle Epoux Que le Ciel vous ravit comme indigne de vous. Tout beau cher étranger, ton erreur est insigne, Dis plutôt d'un Epoux dont j'étais trop indigne, Puisque mes seuls défauts ont causé mes malheurs Et cet éloignement présent à mes douleurs. Dites, répliqua-t-il, qu'une beauté parfaite Cause cette cruelle et fâcheuse retraite, De peur que moins époux que votre adorateur L'ouvrage ne lui fit oublier son auteur ;</p>	<p>[83]</p>
---	---	---	-------------

	<p>Ou bien vous épousant il voulut vous trahir. [<i>Olympie</i> :] Ah ne l'offense pas, il ne fit qu'obéir, Et puis pour se punir de son obéissance,</p>	<p>Je crois qu'il ne vous prit que pour vous mieux trahir. C'est trop, répond Christine, il ne fit qu'obéir, Et puis pour le (<i>sic</i>) punir de son obéissance</p>	
1290	<p>Il conclut aussitôt une éternelle absence. Mais toi que le destin dont tu sens le revers A fait errer longtemps en cent climats divers, N'as-tu pas rencontré mon Alexis. [<i>Alexis</i> :] Peut-être ; Mais. [<i>Olympie</i> :]</p>	<p>Il conclut aussitôt une éternelle absence : Mais toi que le destin dont tu sens le revers A fait errer longtemps en cent climats divers, N'as-tu pas rencontré mon Alexis ? Peut-être,</p>	[84]
1295	<p>Sa seule beauté le fait assez connaître : As-tu vu quelque objet dont l'esprit et le corps Aient du Ciel et d'amour épuisé les trésors, Un chef d'œuvre, un prodige, une rare merveille, C'était mon Alexis. [<i>Alexis</i> :] O bonté sans pareille ! Ce n'est qu'en vous Madame, où j'ai vu tant d'attraits.</p>	<p>Répond-il, sa beauté l'a dû faire connaître : As-tu vu quelque objet dont l'esprit et le corps Aient du Ciel et d'amour épuisé les trésors, Un chef d'œuvre, un prodige, une rare merveille, C'était mon Alexis ; ô bonté sans pareille ? Dit alors Alexis, vous seule avez ces traits</p>	
1300	<p>[<i>Olympie</i> :] Tu ne connais donc pas l'auteur de mes regrets. [<i>Alexis</i> :] Quand du ciel irrité la rigueur est extrême, A peine un malheureux se connaît-il soi-même. [<i>Olympie</i> :] N'espérons donc plus rien ni du Ciel ni du sort, Et cherchons Alexis dans les bras de la mort.</p>	<p>Dont vous honorez trop l'auteur de vos regrets. Et puis lorsque du Ciel la rigueur est extrême, A peine un malheureux se connaît-il soi-même. Lors s'écria Christine, en dépit de mon sort Et cherchons Alexis dans les bras de la mort.</p>	

Elégie VIII, p. 359-362

<i>L'Illustre Olympie</i> , V, 1, v. 1333-1334	Elégie VIII, « Le cri de la Victoire d'Alexis », p. 359
C'est le Palais d'Euphémien Qui te recèle un si grand bien.	C'est le Palais d'Euphémien Qui garde à tous un si grand bien.

<i>L'Illustre Olympie</i> , V, 1, v. 1333-1334	Élégie VIII, « Le cri de la Victoire d'Alexis », p. 359
C'est le Palais d'Euphémien Qui te recèle un si grand bien.	C'est le Palais d'Euphémien Qui garde à tous un si grand bien.

<i>L'Illustre Olympie</i> , V, 4, v. 1447-1452	Élégie VIII, « Le cri de la Victoire d'Alexis », p. 360-361
1450 Belle Ame qui sus triompher De toi-même, d'amour, du monde et de l'enfer, Viens où notre voix te convie. Nous te tendons les bras pour te mener au port : Ah qu'heureuse est la mort Qui donne dans le Ciel une immor- telle vie.	Belle âme, qui sus triompher De toi-même, d'amour, du monde et de l'Enfer, Viens où notre voix te convie : Nous te donnons la main pour te mener au port : Ah qu'heureuse est la mort ! Qui donne dans le Ciel une immor- telle vie.

<i>L'Illustre Olympie</i> , V, 4, v. 1465-1470	Élégie VIII, « Le cri de la Victoire d'Alexis », p. 361
1465 Tu vois ce trésor précieux, Ce corps qui sur la terre est gisant à tes yeux Est le sujet de ton envie, Son âme est maintenant dans le céleste port : Ah qu'heureuse est la mort Qui donne dans le Ciel une immor- telle vie.	Tu vois ce trésor précieux, Ce corps qui sur la terre est gisant à tes yeux, Est le sujet de ton envie : Son âme est maintenant dans le céleste port ; Ah qu'heureuse est la mort ! Qui donne dans le Ciel une immor- telle vie.

Si l'on s'en tient à la chronologie explicite, on en déduira que c'est l'œuvre de Martial, publiée quelque vingt ans après la tragédie de Desfontaines, qui intègre des fragments de *L'Illustre Olympie*, et non l'inverse, comme on l'a constaté à propos des poèmes d'Arnaud d'Andilly. Cependant cette simple considération des dates n'est pas nécessairement probante, dans la mesure où les textes réunis par Zacharie de Vitry reflètent une production qui

s'étend sur plusieurs décennies⁵⁰. Même si la circulation à Paris d'une œuvre manuscrite composée en province n'est pas de la dernière évidence, cette éventualité n'est pas à écarter totalement lorsque l'on songe aux réseaux parfois inopinés qui régissent le milieu dévot. Il faut donc envisager attentivement le texte du capucin pour décider de son rapport avec celui du dramaturge. A défaut d'un commentaire exhaustif, nous nous bornerons à examiner trois fragments des *Elégies* où apparaît avec netteté leur dépendance par rapport au texte de Desfontaines.

1) *Elégie IV*

« Tout me chérit, un Prince m'aime / Un Empereur m'offre ses vœux... » Ces propos de la femme délaissée qui, dans la version de Martial, répond au nom de Christine, correspondent mot pour mot au monologue d'Olympie. Or rien, dans le récit rapporté par les *Elégies* successives, ne mentionne les avances faites par Honorius à la future épouse d'Alexis. Cette disparate laisse entrevoir par conséquent l'interpolation d'un texte étranger. On pourrait sans doute objecter que le poète compte avec des lecteurs suffisamment familiers de la légende pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rapporter explicitement toutes les composantes. Cette manière de complicité apparaît par exemple dans l'*Elégie VI* où Alexis proclame qu'il a « bravé les affronts des valets de [son] père », alors que le texte n'évoque pas la moindre scène de ce genre. Mais la dérision des serviteurs est une constante de l'histoire d'Alexis, tandis que l'intrigue secondaire qui fait intervenir Honorius dans le drame des époux séparés est propre à Desfontaines.

2) *Elégie V*

L'*Elégie V* intègre presque textuellement le monologue de la scène IV, 4, dans laquelle Olympie contemple la

50. Voir l'édition moderne des œuvres de Martial de Brive procurée par Anne Mantero, *op. cit.*, introduction, p. 10.

carte du monde. Or ces circonstances sont introduites de manière sibylline par Martial qui, au lieu de mettre en scène une héroïne concrète, la représente à travers l'allégorie d'Amour : « L'amour plus attentif dans la charte du monde / Pour surprendre Alexis faisait ainsi la ronde ». (Ces deux vers précèdent le fragment correspondant aux v. 1043 sq. de Desfontaines : « Hélas, en quel état ... »). Même si la métaphore guerrière relaie ici la symbolique du combat qui sous-tend la visée de Martial, il faut vraiment avoir lu Desfontaines pour y entendre quelque chose. A la page suivante, on lit une note en manchette aux allures de didascalie : « Elle le cherche dans la Charte ». Une fois encore, pour substituer Christine-Olympie à l'antécédent lacunaire du pronom « elle », il est nécessaire d'avoir recours à la version de Desfontaines. Il est vrai que ce motif de la carte de géographie sur laquelle se reflètent les spéculations désespérées de l'épouse solitaire figure également dans les Elégies de Rémond. Quoi qu'il en soit, l'absence de toute indication précise dans le texte du capucin trahit un auteur qui, n'assumant pas de manière autonome l'*inventio* de son sujet, pêche fatalement sur le plan de la *dispositio*.

3) Elégie VI

La dépendance textuelle est ici plus manifeste encore, dans la mesure où la structure discursive du poème assume la matière d'un dialogue. Certains vers doivent par conséquent être modifiés pour indiquer le changement d'énonciateur. Ainsi, à l'interjection scandalisée d'Olympie : « Comme indigne de moi ? » (v. 1273) correspond le « Tout beau cher étranger » de Christine, qui indique sa prise de parole tout en précisant la nature du regard qu'elle porte sur son interlocuteur. Dans d'autres cas, le vers modifié inclut un « dit-il », « reprit-elle » clarificateur. Lorsque les personnages de Desfontaines entretiennent un dialogue plus serré (v. 1281-1284), l'Elégie ne propose pas d'équivalent, Martial préférant apparemment s'abstenir plutôt que de se lancer dans une adaptation trop coûteuse. Une fois de plus on s'aperçoit que c'est bien lui qui construit son poème sur un modèle antérieur.

Enfin, un rapide examen des variantes non tributaires de l'adaptation du texte dramatique à la narration lyrique suggère au moins deux constats. Certaines d'entre elles pourraient s'expliquer comme le résultat d'une lecture fautive du texte de Desfontaines, due par exemple à la difficulté de déchiffrement d'un manuscrit : ainsi, « Peintre trop inhumain, *trop* cruelle peinture » devient « Peintre trop inhumain ! *Toi* cruelle peinture ! », ou encore, « Leurs trépas te sont-ils *si fort* indifférents ? » se mue en « Leur trépas te sont-ils *le fort* indifférents ? ». Semblables bévues désignent avec une certaine évidence la copie par rapport à sa source. En revanche, de nombreuses modifications traduisent un souci d'amender le texte, soit en proposant un terme plus précis (« Il n'est rien ... / Qui puisse *aucunement* égaler mon amour » → « Qui puisse *en ce rencontre* égaler mon amour »), soit en rétablissant une symétrie (« En vain il me presse et me suit / *J'adore* un ingrat qui me fuit » → « *Je suis* un ingrat qui me fuit » ; « *Cesse, cesse de luire* en ces lieux obscurcis / *Et n'y parais* jamais qu'avec mon Alexis » → « *Ah ne rends pas le jour* à ces lieux obscurcis / *Ou ne l'y rends* jamais qu'avec mon Alexis »), soit enfin en substituant une expression plus commune à un terme vieilli ou peu usuel (« Et cet œil *provident* qui nous donne le jour » → « Et cet œil *tout de feu* qui nous donne le jour »).

Par souci de simplification, nous avons envisagé jusqu'ici en Martial de Brive le remanieur du texte de Desfontaines. Toutefois, comme le laisse entendre son éditrice moderne, l'attribution des textes qui composent *Le Parnasse séraphique*, et qui ne figurent pas dans les *Œuvres poétiques et saintes* éditées à Lyon en 1653 et 1655, ou sous forme de publications isolées, demeure incertaine⁵¹. La synthèse composite que présentent *Les Combats et Victoires de saint Alexis* pourrait donc tout aussi bien être le fait d'un poète religieux anonyme, associé au gré de circonstances qui nous échappent au recueil posthume du capucin. Rien n'interdit même de penser que l'éditeur

51. Ed. cit., introduction, p. 12.

Zacharie de Vitré ait participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration du poème.

Par ailleurs, les tableaux parallèles que nous avons reproduits risquent de fausser un peu les perspectives : il ne faut pas surestimer, en effet, la dette de Martial de Brive — ou de son confrère en poésie — à l'endroit de Desfontaines. Envisagées dans leur ample déroulement, les douze *Elégies* successives constituent une œuvre cohérente dont l'empreinte stylistique originale exclut toute forme de dépendance systématique à l'endroit d'autrui. Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'évaluer plausiblement la portée de cette appropriation textuelle. Il serait intéressant de savoir, par exemple, si les œuvres de Martial de Brive, voire celles de poètes contemporains, intègrent semblablement des parties allogènes.

Nous nous garderons donc de toute conclusion hâtive, ne recueillant de ces informations provisoires qu'un constat limité : la présence de Desfontaines dans le contexte d'une œuvre poétique d'inspiration dévote et d'origine provinciale, confirme que la tragédie hagiographique conçue pour le public mondain de la capitale a pu atteindre, sans la moindre adaptation préalable, une audience très différente. Martial de Brive, ou Zacharie de Vitré à tout le moins, ont manifestement jugé cette tragédie digne d'intérêt, et ils n'ont pas hésité à en interpréter la signification dans le sens de leurs propres attentes spirituelles et morales. Cet accueil est à prendre en considération. A défaut de définir l'état d'esprit qui préside au choix du répertoire hagiographique, il suggère la remarquable polyvalence d'un texte dramaturgique propre à la fois à séduire les mondains et à inspirer les dévots. Ce constat n'exclut naturellement pas l'interprétation minimaliste suivant laquelle ce type de théâtre s'en tiendrait à l'exploitation d'un créneau à la mode. Quand cela serait, il faut admettre qu'une telle expérience suppose des capacités d'adaptation peu communes et que, partant, les œuvres qui en procèdent recèlent des virtualités plus complexes qu'il n'apparaît au premier regard.